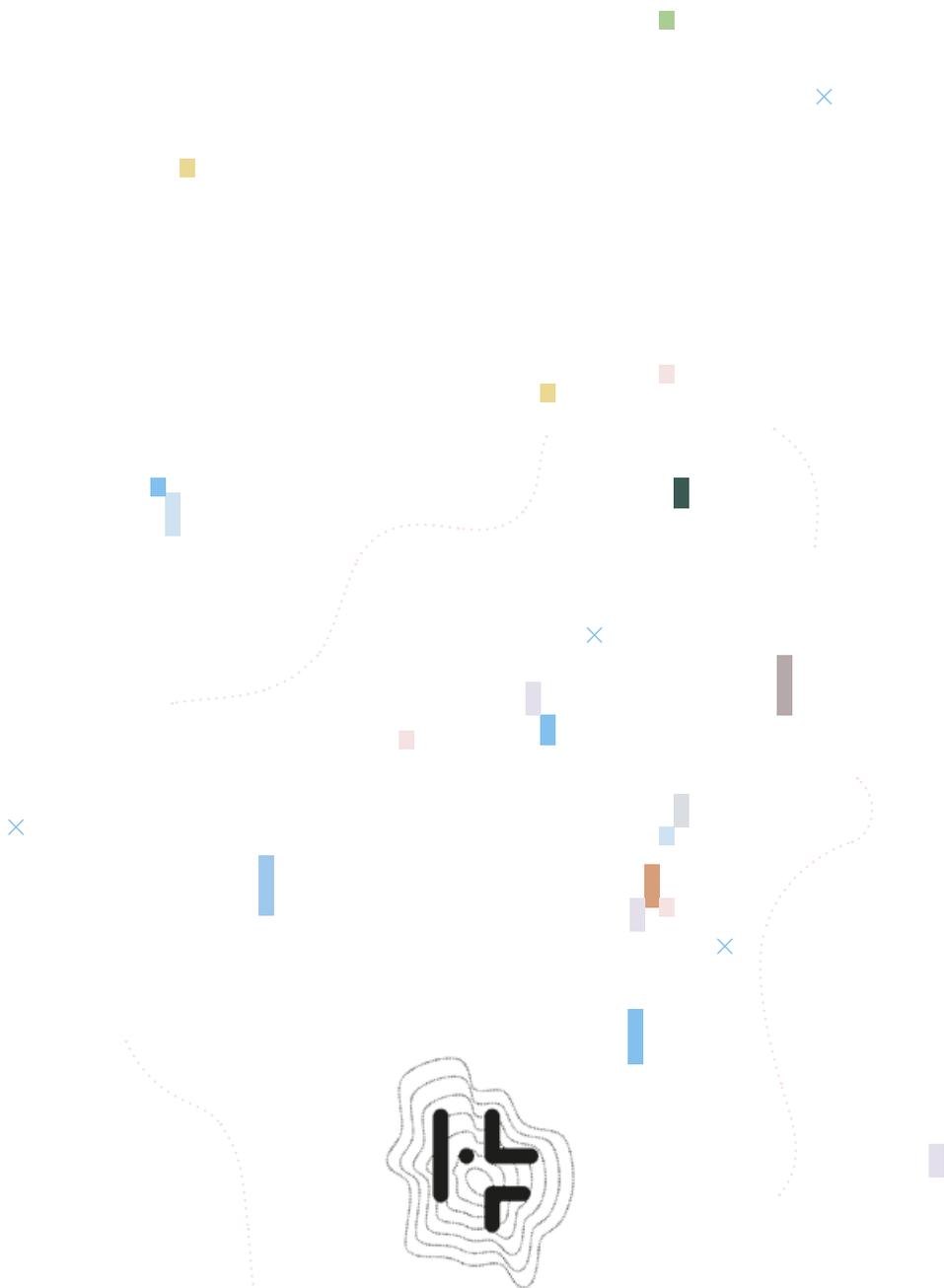


Enquête annuelle des  
adhérents du pôle des  
musiques actuelles  
Hauts-de-France

**PANORAMA  
HAUTE  
FIDÉLITÉ**

Données 2019



HAUTE FIDÉLITÉ - Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France  
Novembre 2021

# Éditorial

×

1<sup>er</sup> panorama annuel des adhérents depuis la création du pôle régional HAUTE FIDÉLITÉ en 2018, ce document fait suite à l'état des lieux de la filière des musiques actuelles de la région Hauts-de-France publié en 2019.

C'est un recueil de ressources et de données précieux pour aider à mieux comprendre et apprécier la richesse et la variété de notre écosystème régional. En observant la situation des structures adhérentes à HAUTE FIDÉLITÉ, le panorama 2020 apporte un éclairage essentiel sur l'état de santé d'une filière à un instant T, et permettra de suivre, année après année, publication après publication, son évolution.

Basé sur les données 2019 des adhérents du pôle, ce travail met en lumière les réalités des acteurs avant la crise sanitaire qui a mis à l'arrêt toutes leurs activités durant presque deux ans. Salles de concerts, festivals, producteurs phonographiques, éditeurs, tourneurs, managers, lieux de répétition, école de musiques, conservatoires, lieux de formations spécialisés, radios, toutes ces structures qui font la richesse de HAUTE FIDÉLITÉ et qui ont

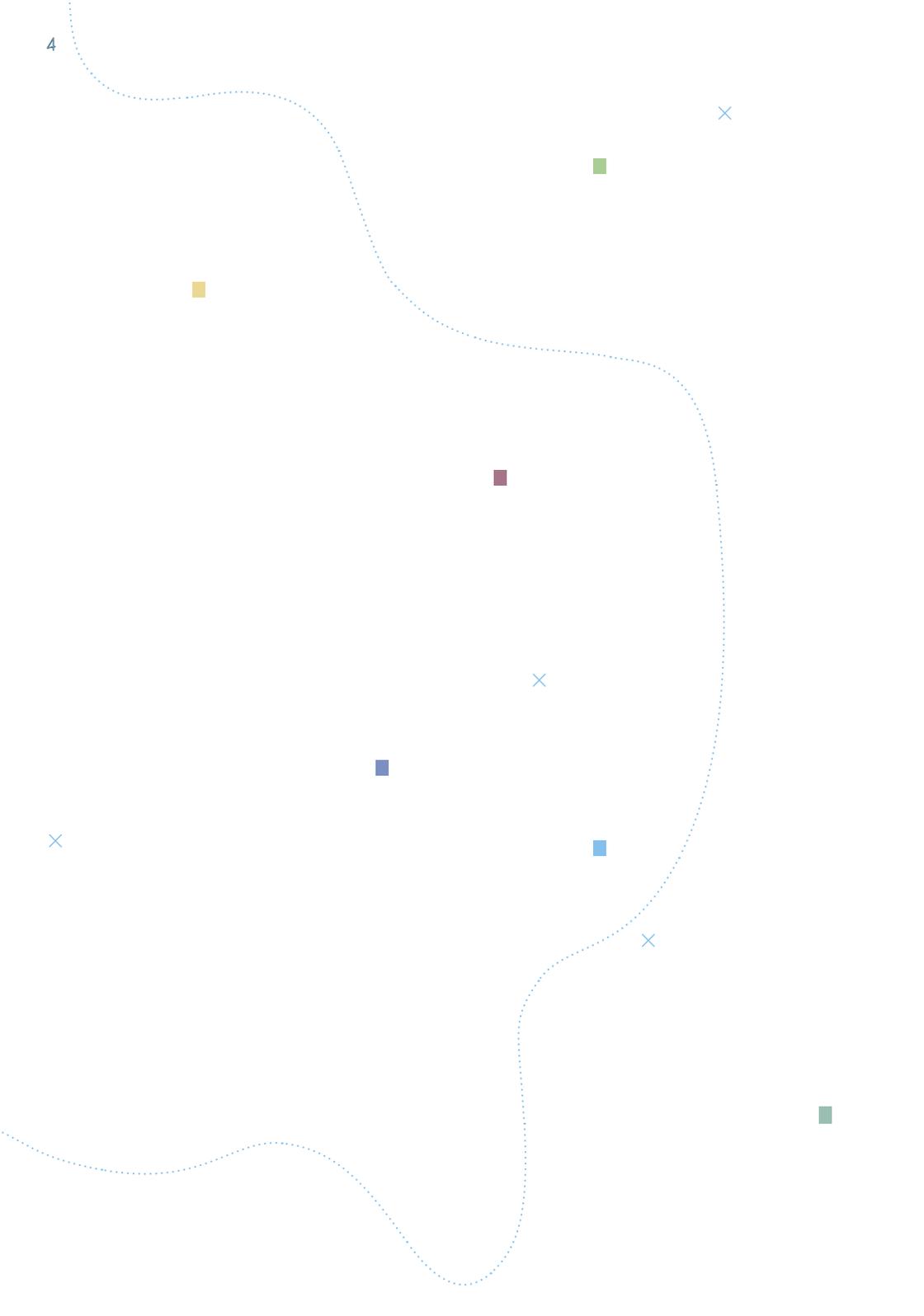
accepté de partager leurs données pour cette étude y trouveront une image assez fidèle de LEUR monde d'avant.

Il est frappant de constater l'hétérogénéité des structures qui composent le pôle aujourd'hui ainsi que la polyvalence manifeste qui se caractérise notamment dans la pluriactivité et la pluridisciplinarité des projets et des formats proposés. Depuis sa création, HAUTE FIDÉLITÉ évolue, s'ouvre, s'agrandit et accueille de plus en plus de structures, de toutes tailles, qui créent, produisent et diffusent des musiques actuelles sur l'ensemble du territoire régional. Plus qu'une tendance, c'est un mouvement de fond qui s'opère et résulte d'un constat : la crise majeure que nous venons de vivre et les défis qui s'annoncent nous invite à plus de solidarité entre les territoires, entre les différents secteurs d'activité qui composent notre écosystème, entre les différents métiers que nous représentons.

Bonne lecture !

Johann Schulz  
Directeur de HAUTE FIDÉLITÉ

×



# Sommaire

×

×



×

3.....	Éditorial
6.....	Avant-propos
9.....	Données introductives
11.....	Implantation territoriale
13.....	Structuration professionnelle
17.....	Activités
23.....	Focus sur quelques activités et typologies d'acteurs
31.....	Ressources humaines
39.....	Éléments budgétaires
49.....	Focus sur les évolutions des masses budgétaires au sein du pôle
53.....	Les adhérents
54.....	Remerciements et crédits
Annexe amovible.....	Synthèse



## Avant-Propos

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Haute Fidélité, pôle régional des musiques actuelles en Hauts-de-France, fédère 86 adhérents en 2021 (à la date de publication de cette étude). L'association créée en 2018 suite à la fusion des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais est née de l'unification des réseaux Patch et Raoul qui regroupaient alors 47 adhérents.

Haute Fidélité a pour rôle de structurer la filière musicale en région et d'œuvrer à sa reconnaissance dans toute sa diversité. En développant une connaissance fine du territoire, en relayant des informations, en élaborant des outils au service des acteurs de la filière ou en impulsant des projets de coopération et de concertation, le pôle soutient et dynamise les musiques actuelles en Hauts-de-France, tout en participant à la co-construction des politiques publiques.

A travers sa mission d'observation, le pôle travaille à la production de données sur l'écosystème musical en région. La démarche consiste à s'intéresser aux activités, à l'emploi ou encore à l'économie des acteurs de la filière par le biais de questionnaires, d'entretiens individuels ou collectifs ou de groupes de travail. Ainsi, le pôle mène des projets d'études à échelle régionale voire nationale pour développer une vision représentative des enjeux du secteur en s'appuyant sur les réalités des acteurs et du terrain. Cette démarche permet d'identifier des manques et besoins et à terme

de dégager des pistes de travail concrètes pour mener un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le **panorama des adhérents, état des lieux annuel des adhérents du pôle** qui fait suite aux travaux menés par les anciens réseaux territoriaux des Hauts-de-France le Patch et le RAOUL. Cette enquête vise à dresser une photographie du pôle à une période donnée - ici l'année 2019 - en recensant les données socio-économiques de ses membres. Le Panorama a vocation à s'inscrire dans le temps afin d'analyser les évolutions des acteurs sur le long terme.

### MÉTHODOLOGIE

Comme l'ensemble des études menées par Haute Fidélité, le Panorama des adhérents repose sur les principes de l'**observation participative et partagée** («O.P.P.»), qui permet aux acteurs de s'impliquer dans toutes les étapes du processus d'observation. Cela se traduit par la création d'un groupe de travail («G.T.») qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'enquête, de la définition de son périmètre à la restitution des données. Ce G.T. est constitué d'adhérents représentatifs de la diversité des structures étudiées et des différents territoires de la région.

La présente enquête se base sur la mise à jour d'un questionnaire élaboré avec des adhérents

dans le cadre de l'état des lieux territorial de la filière mené par le pôle en 2018. Le formulaire a été relayé aux adhérents entre septembre 2020 et mars 2021 via la plateforme GIMIC, outil de mise en ligne d'enquêtes basé sur les principes de l'O.P.P. et initié par un groupement d'acteurs nommé ICoop.

**53 structures sur 78 interrogées (nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 2021) ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 68%.**

Des entretiens de suivi avec les structures, une analyse de leurs documents d'adhésion ainsi que les données issues d'enquêtes précédentes ont permis d'enrichir les résultats du questionnaire faisant élever le taux de réponses dans certaines parties de l'étude. Par ailleurs, des échanges avec la FédéliMa (Fédération nationale des lieux de musiques actuelles) ont notamment abouti à un partage d'informations sur les adhérents communs aux deux réseaux.

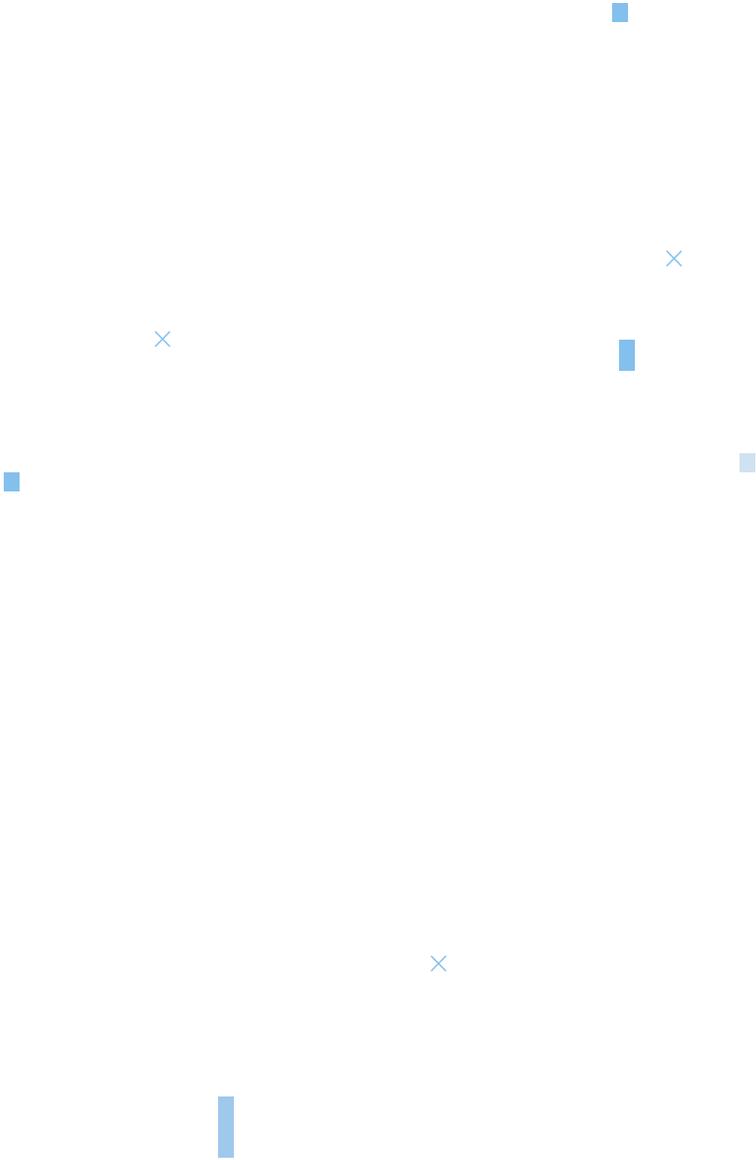
## PRÉREQUIS DE LECTURE

*Le Panorama porte sur le nombre d'adhérents à Haute Fidélité en janvier 2021 (78 structures) mais sur les données socio-économiques de l'exercice 2019 (année civile). Il s'agit donc des chiffres du réseau avant la crise sanitaire liée au Covid19 en période d'activité « normale ».*

*D'autre part, l'étude est fondée sur un questionnaire déclaratif dont les réponses – même si celles-ci sont contrôlées – se font à l'appréciation de chacun-e des répondant-es.*

*Cette étude a pour objectif d'identifier des tendances et produire des données synthétisées sur le pôle régional mais n'est pas exhaustive et peut comporter quelques limites liées à un taux de réponse restreint, à des erreurs dans l'interprétation des questions ou dans la transmission des données.*





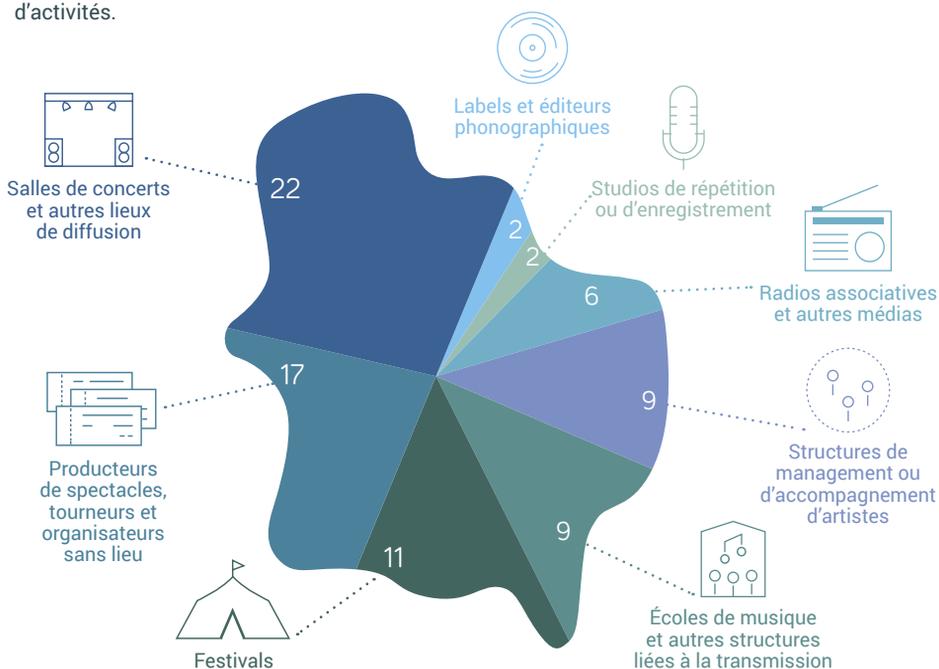
# Données introductives

Un jeune pôle qui fédère une pluralité de structures hétérogènes en Hauts-de-France

## TPOLOGIES DES ADHÉRENTS

Haute Fidélité rassemble 78 adhérents (au 1<sup>er</sup> janvier 2021) qui agissent à différents niveaux dans l'écosystème des musiques actuelles en région. Cette pluralité d'acteurs complémentaires et interdépendants se caractérise par une diversité de statuts et d'activités.

Au sein du réseau, les structures du champ des musiques live sont majoritaires : salles de concerts, festivals, producteurs de spectacles et organisateurs sans lieu fixe représentent 64% des adhérents.



## STRUCTURES EMPLOYEUSES AU SEIN DU PÔLE

Haute Fidélité est un réseau professionnel qui regroupe une grande majorité de structures employeuses : en 2019, 69 structures, soit plus de 86% des adhérents ont fait appel à l'emploi salarié.

Les autres adhérents sont des structures exclusivement bénévoles, souvent de petite taille, relativement récentes et en cours de structuration professionnelle. Depuis les deux dernières années, le pôle s'est élargi en accueillant de plus en plus de jeunes structures en cours de développement.

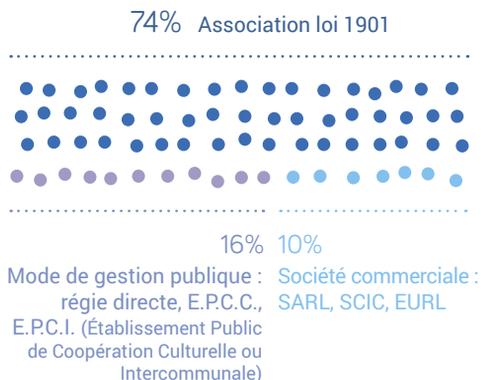
## ANCIENNETÉ DES ADHÉRENTS

Les structures diffèrent également par leur âge : alors que la plus jeune structure a été créée en 2019, la plus ancienne date de 1969. Malgré cette hétérogénéité, le pôle est plutôt constitué d'acteurs anciens, la moyenne d'âge des adhérents s'élevant à 20 ans d'ancienneté (au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

## FORMES JURIDIQUES DES ADHÉRENTS

Les membres de Haute Fidélité sont régis par différents statuts juridiques. On y retrouve près de 3/4 d'associations de type loi 1901, c'est-à-dire des structures de droit privé à but non lucratif. La part d'équipements culturels publics est non négligeable puisqu'elle est de plus de 16% tandis que le reste des adhérents sont des sociétés commerciales. Depuis la constitution du pôle en 2018, leur nombre est en croissance, cela s'explique par l'adhésion de plus en plus de structures de développement de carrière d'artistes qui relèvent souvent d'un statut privé commercial : structures de management, tourneurs et producteurs de spectacles.

## STATUTS JURIDIQUES DES ADHÉRENTS

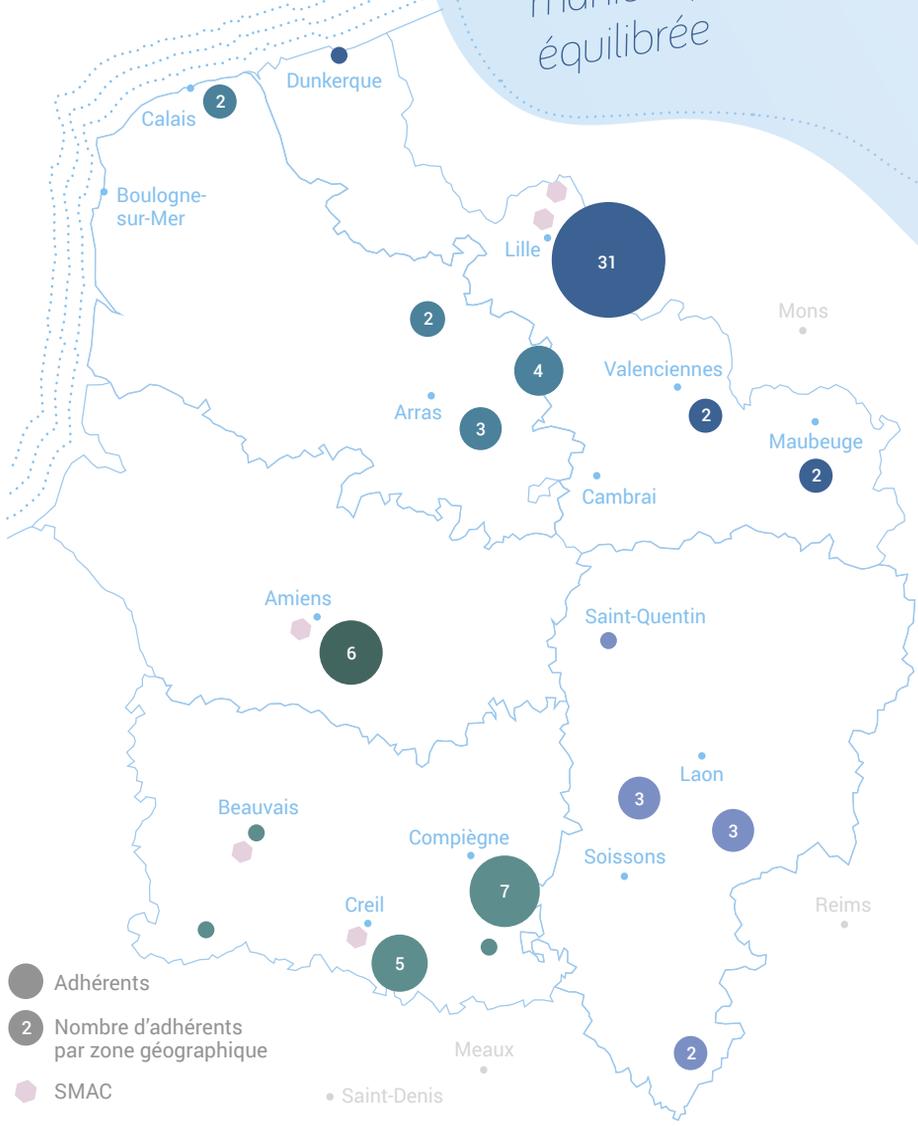


×  
L'adhérent type de Haute Fidélité est une association employeuse qui a 20 ans d'ancienneté

×  
Année médiane de création des structures : 2000

# Implantation territoriale

Un tissu d'acteurs qui maillent le territoire de manière plus ou moins équilibrée



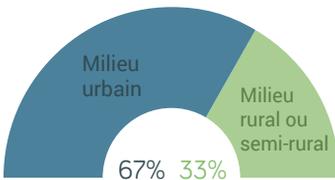
- Adhérents
- Nombre d'adhérents par zone géographique
- SMAC

La cartographie des adhérents souligne une implantation majoritaire des structures dans le département du Nord et au sein des grandes aires urbaines du territoire, notamment autour des métropoles lilloise et amiénoise. Toutefois, elle révèle la présence non négligeable d'acteurs en milieu rural ou semi-rural. Par exemple, on observe des concentrations d'acteurs autour du bassin minier et dans l'Oise autour de Creil et Compiègne.

D'autre part, la répartition des adhérents met en évidence quelques déséquilibres territoriaux en matière d'infrastructures dédiées aux musiques actuelles et la présence de zones « blanches » comme dans la Somme (hors métropole amiénoise), le versant nord de l'Aisne, l'ouest du Pas-de-Calais ou encore la Côte d'Opale (hors Dunkerque et Calais).

Enfin, la carte démontre l'inéquité territoriale en matière de labélisation Scène de Musiques Actuelles (SMAC) à l'échelle régionale : l'Aisne et le Pas-de-Calais n'ont à ce jour aucun équipement SMAC contrairement aux dispositions réaffirmées par l'État dans l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des charges relatif au label qui préconise une SMAC par département.

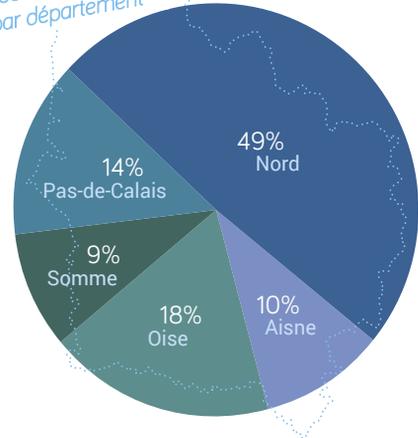
## MILIEU D'IMPLANTATION DES ADHÉRENTS



Le milieu semi-rural désigne ici une structure implantée en territoire urbain dans un environnement rural. Plus précisément, il concerne les petites et villes moyennes de 20 000 à 40 000 habitants.

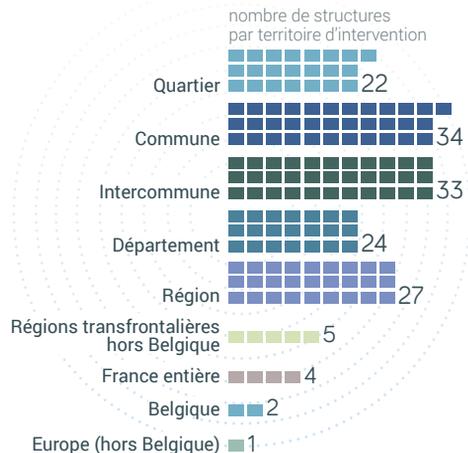
Au total, 26 structures (33% des adhérents) sont implantées en milieu rural ou semi-rural et y déploient leurs activités. Parmi ces acteurs, on retrouve la majorité des adhérents de l'Oise et de l'Aisne, ces deux départements étant en grande partie constitués d'espaces ruraux.

Pourcentage d'adhérents par département



## RAYONS D'ACTION DES STRUCTURES

Pour avoir une idée réelle de l'impact des acteurs sur le territoire, il est intéressant d'étudier leurs rayons d'action. Pour cela, deux informations ont été demandées aux structures : le territoire de réalisation de leurs activités (graphique ci-dessous) et la provenance des publics touchés. Ces deux indicateurs donnent des résultats assez proches. Il apparaît que les adhérents agissent plutôt localement - notamment aux échelons communal et intercommunal - et que peu de structures ont un rayon d'action allant au-delà de la région. Les acteurs qui agissent le plus souvent au delà du niveau régional sont majoritairement des tourneurs, des producteurs et organisateurs de concerts.



## Structuration professionnelle

Des indicateurs qui témoignent de l'intégration des adhérents dans la filière professionnelle musicale

### LABELS ET AGRÉMENTS

Au sein de Haute Fidélité, **7 structures possèdent un label**. Parmi elles, 5 Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) : 2 en métropole lilloise (Nord), 2 dans le département de l'Oise et 1 dans la Somme.

On compte également un Café-Musiques dans le Pas-de-Calais et une Scène conventionnée d'intérêt national art et création en métropole lilloise. On constate donc un certain déséquilibre territorial concernant la répartition des labels en région.

Par ailleurs, **37% des adhérents possèdent un ou plusieurs agréments** avec en tête les agréments « jeunesse et éducation populaire » (14 structures), « éducation nationale » (12 structures), « service civique » (11 structures) ou encore « organisme de formation » (4 structures). Cette diversité d'agréments au sein du réseau démontre l'ancrage de ses adhérents dans des valeurs liées à la transmission et l'intérêt général. Elle témoigne aussi de la reconnaissance de leur travail auprès des pouvoirs publics.

## RÉSEAUX LOCAUX

nombre de structures



## RÉSEAUX NATIONAUX

nombre de structures



## ADHÉSION À DES RÉSEAUX PROFESSIONNELLS

Plus de la moitié des membres de Haute Fidélité font partie d'un ou plusieurs autres réseaux locaux ou nationaux (40 structures). Parmi eux, 26 sont adhérents à des réseaux locaux et 30 adhèrent à des fédérations nationales.

Ces groupements d'acteurs sont de natures professionnelles ou informelles et concernent des échelles territoriales diverses : intercommunales, régionales, départementales ou nationales. Ils peuvent porter sur des thématiques particulières - radios, labels, jeune public, jazz, chanson - et ne concernent pas uniquement le champ des musiques actuelles : éducation, spectacle vivant, tourisme, handicap...

L'adhésion à des réseaux varie en fonction des différents champs d'activités et spécificités des structures, ils sont des marqueurs de leur structuration professionnelle mais également de leur implantation territoriale.

## ADHÉSION A DES SYNDICATS D'EMPLOYEURS

Parmi les syndicats d'employeurs représentés dans le réseau, on retrouve en tête le SMA - Syndicat des Musiques Actuelles (18 structures) puis le SNRL - Syndicat National des Radios Libres (3 structures), le Syndicat national du spectacle musical et de variété - PRODISS (2 structures) et enfin Hexopée (qui représente les employeurs de l'Economie Social et Solidaire) et le SYNDEAC - Syndicat national des Arts et de la Culture avec une structure chacun.

×  
38% des structures adhèrent au moins à un syndicat d'employeurs

## LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

*La licence d'entrepreneur de spectacles permet à une structure de mener une activité de spectacle vivant. Elle est obligatoire à partir de 7 représentations annuelles ou si son activité principale est la production ou la diffusion de spectacle ou l'exploitation de lieu de spectacle, en employant des artistes. Elle se décline en 3 catégories :*

- *La licence 1 est destinée aux exploitants de lieux de spectacles ;*
- *La licence 2 s'adresse aux producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées ayant la responsabilité du plateau artistique ;*
- *La licence 3 est attribuée aux diffuseurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées n'ayant pas la responsabilité du plateau artistique (les organisateurs sans lieu fixe par exemple).*

27% des adhérents de Haute Fidélité ne possèdent pas la licence soit 21 structures. Elles ne sont pas plus jeunes que les autres (même moyenne d'âge que la moyenne du réseau) et sont en majorité des radios associatives, des structures de formation et de pratiques (écoles, studios...) ou des structures de management.

Pour les 57 autres acteurs détenteurs d'une ou plusieurs licences, on constate que les licences 2 et licences 3 occupent une place importante ce qui montre la part importante des activités liées au spectacle et live au sein du réseau.

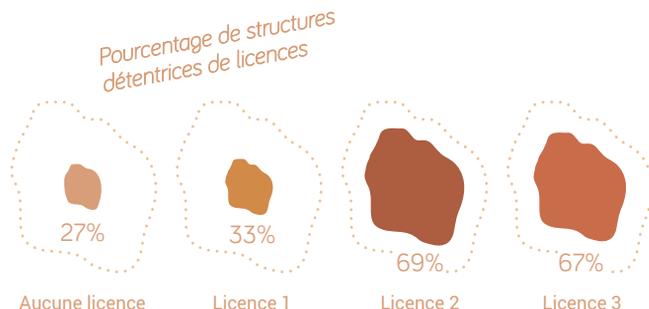
## AFFILIATION AU CNV/CNM

En 2019, la moitié des membres du réseau était affiliée au Centre National de la chanson, des variétés et du jazz (« CNV » devenu Centre National de la Musique « CNM » en 2020). Les structures affiliées peuvent ainsi recevoir des subventions et siéger à des commissions relatives à différentes thématiques du secteur (festivals, producteurs...).

L'affiliation au CNM est une procédure gratuite mais elle n'est pour l'instant ouverte qu'aux structures détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

Les 39 adhérents non affiliés au CNM sont pour la plupart des structures de management ou d'accompagnement, des structures liées aux pratiques musicales en amateur (lieux d'apprentissage, studios), des petites structures hybrides qui organisent des concerts ou des radios associatives et des producteurs phonographiques.

Pour ces acteurs qui n'entrent pas dans le périmètre du CNM, l'appartenance à des réseaux locaux semble primordiale pour leur représentation et leur structuration professionnelle.



## Le Contrat de filière Hauts-de-France

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales (régions en tête), le CNV/CNM et l'État travaillent à la construction de dispositifs territoriaux en collaboration avec les réseaux régionaux et les acteurs des musiques actuelles. Plusieurs conventions régionales ont été signées entre ces parties prenantes dans différentes régions.

Suite à la signature d'un premier contrat de filière « musiques actuelles » en Nouvelle-Aquitaine en 2017, l'État a souhaité en faire un nouvel outil de l'action publique sur les territoires pour répondre aux enjeux de l'écosystème musical à travers le financement de coopérations, d'expérimentations, en instaurant un dialogue pérenne entre les parties prenantes.

Depuis 2019, le Contrat de Filière est arrivé en Hauts-de-France. Il a pour vocation de structurer la filière et consolider les plus petites structures dans une dynamique de développement de la filière régionale, au service des artistes, des populations et du territoire. Il se décline en deux volets : une aide aux structures de développement de carrière d'artistes et une autre à destination de projets de coopération entre acteurs de musiques actuelles.

En 2019, 9 projets ont été soutenus dans le cadre du Contrat de filière, dont 8 portés par des adhérents du pôle. En 2020, 15 projets ont été soutenus (dont 12 portés par des adhérents).

Une des conditions pour prétendre au Contrat de filière étant la possession d'une licence d'entrepreneur de spectacles, les structures lauréates sont pour la plupart des producteurs et organisateurs de concerts ou des salles.



## Activités

Des structures polyvalentes qui œuvrent à tous les niveaux de l'écosystème musical

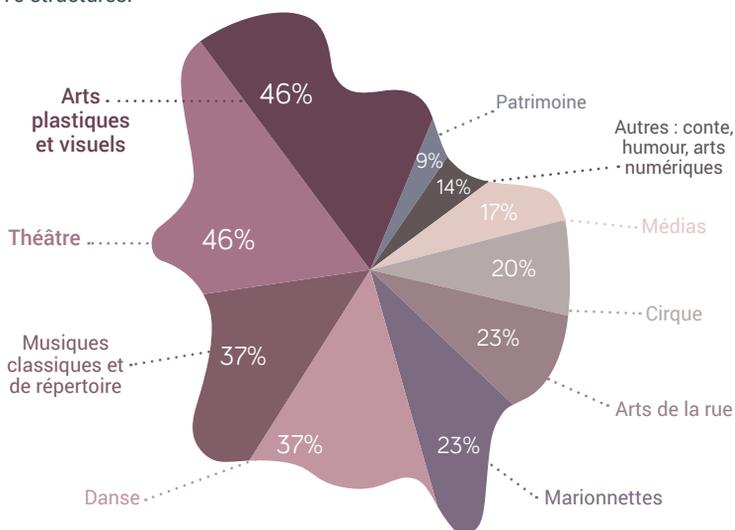
### PLURIDISCIPLINARITÉ AU SEIN DU RÉSEAU

Si les musiques actuelles restent prédominantes au sein du réseau, **45% des adhérents interviennent dans d'autres champs artistiques** - soit 35 structures.

Les domaines artistiques que nous retrouvons le plus parmi ces structures pluridisciplinaires sont les arts plastiques et visuels ainsi que le théâtre avec **46% des adhérents pluridisciplinaires qui œuvrent dans ces domaines**, soit 16 structures.

En second lieu, on retrouve la danse et les musiques classiques et de répertoire avec **37% des adhérents pluridisciplinaires** (13 structures).

Ces données traduisent une forme de perméabilité de la musique avec son environnement artistique ainsi que la transdisciplinarité de la création artistique contemporaine.

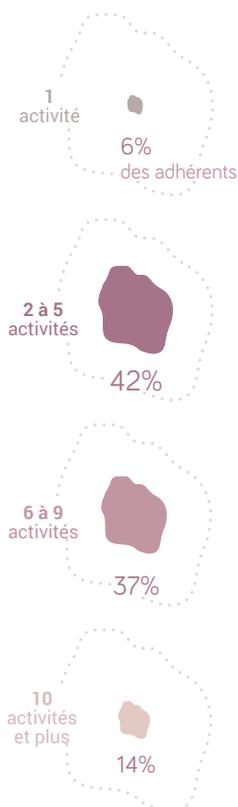


## PLURIACTIVITÉ DES ADHÉRENTS

De la diffusion des artistes à la promotion des œuvres en passant par la production de concerts, le développement de la création musicale ou encore le soutien aux pratiques musicales et la transmission, on retrouve au sein du pôle une pluralité d'activités qui s'inscrivent dans tout l'écosystème des musiques actuelles.

Pour se rendre compte de la pluriactivité des acteurs, une liste de 43 activités réparties entre différents champs principaux d'activités a été adressée aux adhérents (voir graphique page suivante). On obtient ainsi une moyenne de 6 activités par structure.

Répartition des adhérents selon le nombre d'activités menées



×  
Plus de la moitié des adhérents mènent 6 activités ou plus

Parmi les adhérents qui mènent le plus d'activités (10 et plus), on retrouve en premier lieu des structures de développement de carrière d'artistes du secteur live : producteurs de concerts, tourneurs et structures de management. Ces acteurs ont une forte tendance à diversifier leurs activités pour répondre à des contraintes économiques ou palier un manque de moyens humains.

Dans la catégorie des acteurs pluriactifs, on retrouve également des salles de concert, en particulier les SMAC qui répondent à un cahier des charges impliquant des activités très variées qui vont au-delà de la diffusion de spectacles (action culturelle, soutien à la scène locale...).

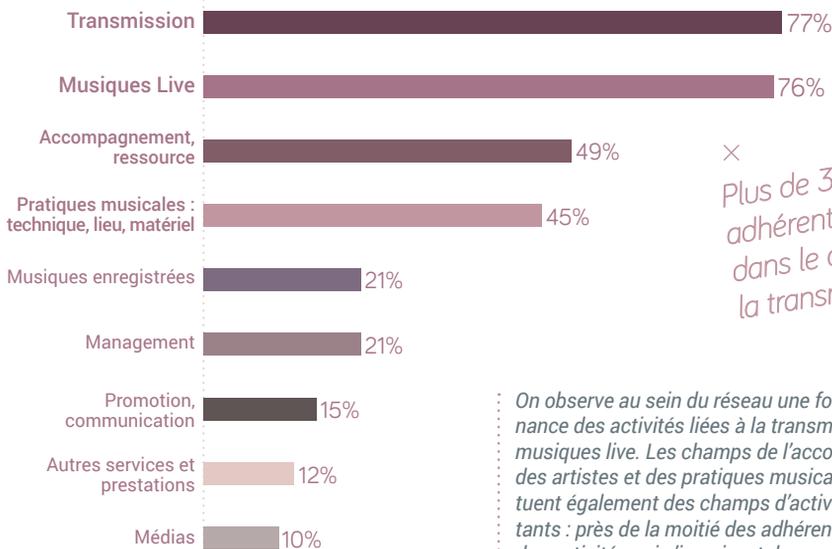
Parmi les structures les plus spécialisées - c'est-à-dire les acteurs qui mènent le moins d'activités - on retrouve majoritairement des radios associatives et des festivals qui proposent en moyenne 3 activités par structure.

## CHAMPS D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX DES ADHÉRENTS

Pour mieux comprendre la diversité des activités des acteurs, nous les avons regroupé en 9 champs d'action distincts :

- le champ de la **transmission** (60 adhérents), regroupant les actions liées à la médiation, l'apprentissage ou la formation (on y retrouve par exemple l'action culturelle, l'organisation d'ateliers de pratiques musicales mais aussi des formations professionnalisantes etc...) ;
- le champ des **musiques live** (59 adhérents) qui rassemble les activités liées à l'organisation de concerts en lieu fixe ou non (diffusion et production), l'organisation de festivals ou encore le booking d'artistes et l'organisation de trempings ;
- le champ de l'**accompagnement et la ressource** (38 adhérents) constitue une catégorie à part entière car il regroupe un panel d'actions bien distinct visant à faire monter les artistes en compétences et en autonomie (coaching artistique, structuration professionnelle, conseil et information etc...) ;
- le champ des **pratiques musicales et de la technique** (35 adhérents) : ce champ large désigne les activités liées à la mise à disposition ou location d'espaces de résidence, répétition, enregistrement ou encore des prestations de régies générales ou la vente d'instruments ;
- les **musiques enregistrées** (17 adhérents) : ce champ rassemble les activités liées au secteur phonographique telles que la production, l'édition ou encore la distribution de supports musicaux ;
- les **activités du management** (16 adhérents), qui peuvent être ponctuelles ou menées sur le long court ;
- le champ de la **promotion et de la communication** (12 adhérents) : captations audiovisuelles, artwork, marketing...
- les **autres services et prestations** (9 adhérents) liées aux musiques actuelles : prestations administratives, service de catering ou billetterie etc.
- le champ des **médias** (8 adhérents) qui concerne principalement au sein du réseau l'activité radiophonique.

Pourcentage d'adhérent par champ d'activité



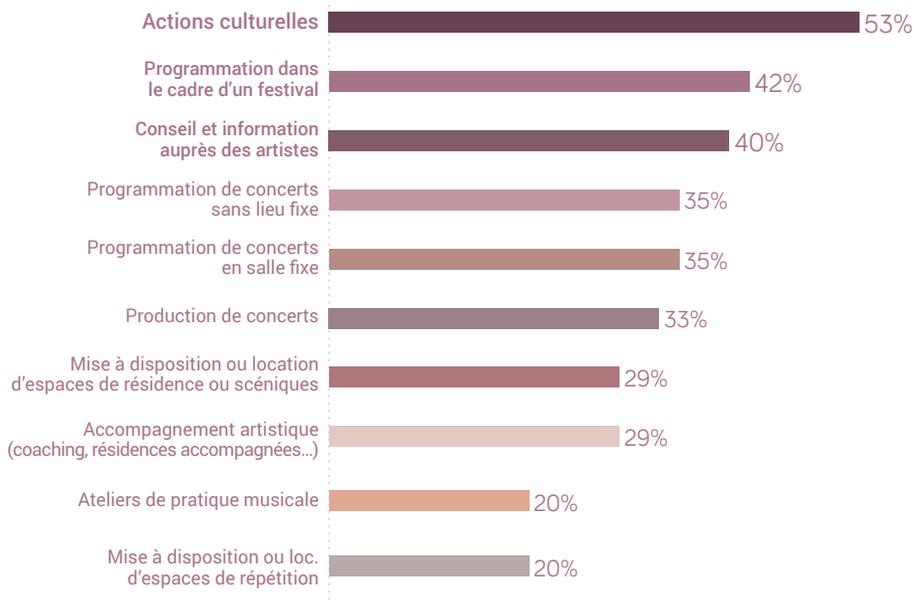
×  
Plus de 3/4 des adhérents œuvrent dans le champ de la transmission

On observe au sein du réseau une forte prédominance des activités liées à la transmission et aux musiques live. Les champs de l'accompagnement et des artistes et des pratiques musicales constituent également des champs d'activités importants : près de la moitié des adhérents proposent des activités qui s'inscrivent dans ces secteurs.

En comparant les champs d'activités représentés au sein du réseau et les typologies des adhérents, on constate que les données ne sont pas toujours concordantes. Par exemple, alors que les acteurs du live - salles de concerts, festivals, producteurs et organisateurs - sont prédominants, on constate que **le champ de la transmission est le premier secteur d'activité représenté** avec 60 structures (77% des adhérents) déclarant agir dans ce champ, juste devant le champ des musiques live (76% des adhérents). Quelque soit le type d'acteur, mettre en place des actions liées à la transmission semble donc être une constante au sein du pôle.

Cette donnée met en évidence la tendance pour les acteurs à dépasser le champ d'action « classique » induit par leur typologie. En effet les structures ont tendance à aller au-delà de leurs spécialités dans un souci de diversification de leurs activités et de diversification des sources de revenus.

*Pourcentage d'adhérents pour les 10 activités les plus menées au sein du réseau*



×  
Plus d'un adhérent sur deux met en place des actions culturelles

×

Davantage de structures programment des concerts en contexte festivalier que dans le cadre de la saison culturelle courante d'un lieu

×

Les adhérents programment en moyenne 6 esthétiques musicales différentes

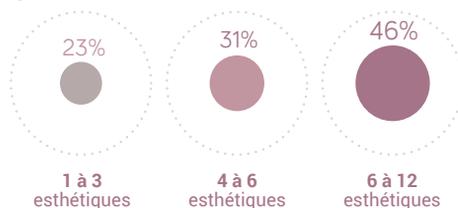
Pour retrouver les détails de l'ensemble des activités des adhérents du pôle, rendez-vous sur la version en ligne de l'étude sur <http://www.haute-fidelite.org/observation>

## ESTHÉTIQUES MUSICALES

Pour rendre compte de la diversité musicale présente au sein du réseau, une liste de 12 genres musicaux a été adressée aux structures invitées à indiquer la fréquence de programmation de chaque esthétique. Ces estimations peuvent parfois être déséquilibrées lorsqu'une structure se concentre ponctuellement sur une esthétique particulière (par exemple lors de festivals thématiques organisés par des salles ou par le biais de playlists musicales dédiées à un style particulier sur certaines radios...) mais elles témoignent de la pluralité des esthétiques musicales représentées dans le réseau.

On constate ainsi qu'une grande majorité des adhérents défend une approche plurielle des styles musicaux : près de la moitié des structures programme 6 à 12 esthétiques musicales différentes tandis qu'un tiers en programme 4 à 6 (cf. diagramme ci-dessous).

Nombre d'esthétiques programmées par groupe d'adhérents



Les structures qui programment le plus de styles différents au sein du pôle sont les radios associatives avec une moyenne de 8 esthétiques, viennent ensuite les acteurs de la diffusion : salles et festivals avec 6 esthétiques programmées en moyenne. Les producteurs de spectacles et les structures de management sont quant à eux-elles davantage spécialisées et travaillent avec moins d'esthétiques différentes (en moyenne 4).

Les acteurs qui programment le moins d'esthétiques sont également ceux qui sont le plus spécialisés dans un genre ou une poignée de styles musicaux précis. On retrouve par exemple certains équipements dédiés exclusivement au rap et ses dérivés,

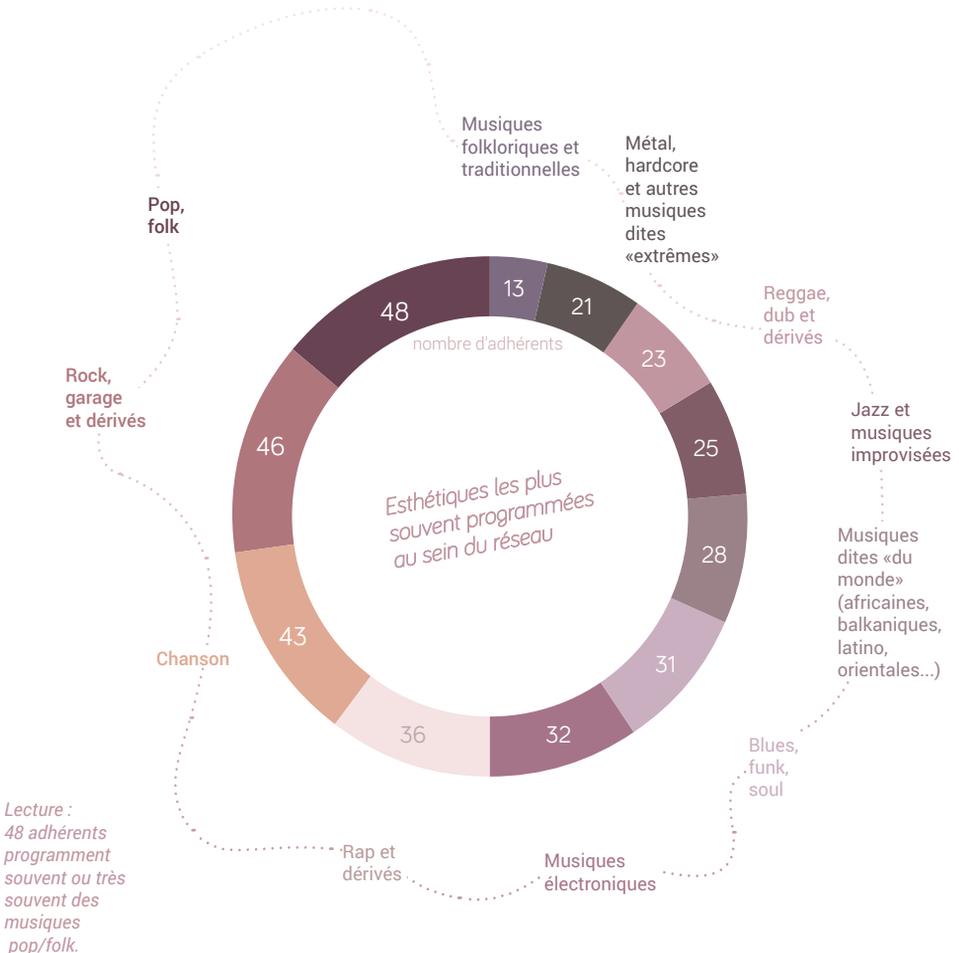
des structures consacrées aux musiques électroniques, des producteurs tournés vers la chanson ou les musiques dites extrêmes ou du monde ou encore des organisateurs de concerts spécialisés dans le jazz et les musiques improvisées.

D'autres acteurs défendent des lignes artistiques transversales en ayant comme fil rouge des thématiques particulières : la francophonie, un instrument de musique en particulier, des régions du monde particulières etc...

On remarque que les esthétiques défendues par les acteurs les plus spécialisés en matière de styles musicaux sont aussi les esthétiques qui

sont sous-représentées à l'échelle du réseau. Parmi ces genres musicaux peu programmés, peu enseignés ou peu accompagnés on retrouve notamment les musiques dites extrêmes (métal, hardcore et dérivés), le reggae ou encore les musiques traditionnelles et folkloriques.

La surreprésentation de certains genres - les esthétiques pop, folk, rock et chanson - s'explique en partie par l'histoire des musiques actuelles, secteur qui s'est structuré autour de la culture rock des années 1980 et 1990.



## Focus sur quelques activités des adhérents

### L'ACTION CULTURELLE

L'action culturelle est un terme large qui regroupe l'ensemble des actions en faveur de l'accès à la culture, en direction des publics et du développement culturel sur un territoire. Au croisement d'enjeux citoyens, sociaux, culturels et artistiques, l'action culturelle occupe une place centrale dans le projet et les missions des adhérents du pôle : **plus de la moitié des acteurs mettent en place des actions culturelles (53% des adhérents)**, ce qui en fait l'activité la plus présente au sein du réseau.

L'implication des adhérents dans ce champ d'activité diffère selon leur typologie : **80% des radios associatives et 80% des structures de formation/transmission du pôle mènent des actions culturelles**, 76% des lieux de diffusion en proposent également ainsi que la moitié des producteurs et organisateurs de concerts du réseau.

Les projets d'action culturelle peuvent prendre de nombreuses formes différentes : visites de salles avec des publics scolaires, chorales avec des personnes âgées, création musicale avec des personnes en situation de handicap, organisation de concerts avec des lycéen·nes, ateliers d'éducation aux médias etc...

En 2019, les actions culturelles des adhérents ont été menées en majorité en direction d'établissements scolaires (pour 73% des structures proposant de l'action culturelle) ou de centres sociaux (pour 51% des structures). D'autres projets ont été menés avec des établissements pour personnes âgées,



les EPHAD (pour 29% des structures) ou encore avec des établissements pénitentiaires (pour 24% des structures).

Même si certains adhérents - à l'instar des SMAC - reçoivent des aides publiques au fonctionnement pour mettre en place des projets d'action culturelle, **les principaux leviers de financement de l'action culturelle sont aujourd'hui des aides spécifiques aux projets**. Cette tendance de financement au « coup par coup » s'avère être une véritable contrainte pour les chargés d'actions culturelles dans la construction et la mise en œuvre pérenne des projets avec les structures partenaires et les publics.

## LES ACTIVITÉS PHONOGRAPHIQUES

16 adhérents développent des activités phonographiques, c'est-à-dire liées aux musiques enregistrées. Parmi eux, 6 structures sont spécialisées dans ce domaine, les autres œuvrent dans ce champs dans un souci de développement à « 360 degrés » de leurs activités.

Parmi ces 16 adhérents, on retrouve majoritairement des producteurs de concerts, des labels ou éditeurs, des studios d'enregistrement et des structures de management polyvalentes. On constate que les acteurs du secteur phonographique sont minoritaires dans le réseau mais leur nombre augmente depuis sa création.

Parmi les activités phonographiques les plus présentes, la production phonographique arrive en tête (15 adhérents), vient ensuite l'édition musicale (6 adhérents) puis la distribution numérique ou physique (5 adhérents).



## L'ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES

L'accompagnement d'artistes désigne l'ensemble des actions mises en place pour aider les artistes à s'épanouir et à rendre leur projet autonome. Cela peut prendre différentes formes : organisation de dispositifs longue durée, rendez-vous ponctuels d'information, résidences encadrées etc...

Les actions d'accompagnement sont la plupart du temps portées par des salles de concerts, quelques organisateurs de concerts, des structures hybrides liées aux pratiques musicales (structures de formations ou studios). Les producteurs de concerts, labels ou structures de management participent également aux dynamiques d'accompagnement mais sont davantage tournés vers la professionnalisation des projets musicaux, on parle alors de développement de carrière d'artistes.

Au sein de Haute Fidélité, près de la moitié des adhérents déclarent travailler dans le champ de l'accompagnement et de la ressource. Plus précisément, 30% proposent de l'accompagnement artistique (coaching scénique, résidences accompagnées...), 40% du conseil et de l'information et 20% de l'accompagnement à la structuration professionnelle ou juridique.



On dénombre 13 dispositifs d'accompagnement portés par des acteurs du réseau qui se trouvent en grande majorité dans le département du Nord. Depuis les trois dernières années, de nouveaux dispositifs d'accompagnement voient le jour en Hauts-de-France et de nouvelles coopérations entre les acteurs se développent. Dans cette dynamique, Haute Fidélité travaille depuis 2018 sur un schéma régional de l'accompagnement des artistes avec les acteurs de la filière afin de mieux rendre visible les actions d'accompagnement en région et pour favoriser la structuration de la scène régionale.

## LE MANAGEMENT D'ARTISTES

L'activité de management consiste à conseiller et orienter le développement de la carrière d'un-e artiste en assurant un rôle d'intermédiaire professionnel entre l'artiste et les différents acteurs de l'industrie musicale. Le rôle d'un-e manager-euse peut être transversal et très complet : stratégie de promotion, négociation de contrats et conseils financiers, gestion administrative, accompagnement artistique, coordination des autres partenaires professionnels...

Au sein du réseau, 14 adhérents déclarent faire du management d'artistes de façon ponctuelle ou sur le long court. Parmi ces acteurs on retrouve des structures dont le management l'une des activités principales (environ 10 structures), des producteurs de spectacles et tourneurs ou encore des producteurs et éditeurs phonographiques.

Au sein du réseau, l'activité de management est souvent portée par de petites structures avec peu de personnel salarié (moyenne d'1 Equivalent Temps Plein par structure) voire par des structures exclusivement bénévoles. D'autre part, les structures de management fonctionnent principalement sur leurs recettes propres et doivent mener d'autres types d'activités pour se financer : régie d'événements, programmation de festivals, action culturelle...

- ×
- 37 projets musicaux accompagnés dans le cadre d'un dispositif
  - 214 groupes accompagnés en dehors des dispositifs
  - 15% du total des projets musicaux accompagnés menés par des femmes ou avec une parité/majorité de femmes
  - Plus de 200 groupes accueillis en résidence
  - 60 projets musicaux managés

Chiffres clés de l'accompagnement et du management d'artistes au sein du pôle en 2019



# Focus sur quelques typologies d'acteurs

## LES LIEUX DE DIFFUSION

Les salles de diffusion sont les structures les plus représentées au sein de Haute Fidélité (28% des adhérents). Parmi ces lieux, 13 sont des salles de concerts dédiées aux musiques actuelles, 9 sont des salles de spectacle pluridisciplinaires.

La moitié de ces lieux relève du droit public (régies directes, E.P.C.I. ou E.P.C.C.), l'autre moitié est constituée d'associations de type loi 1901.

36% des salles de diffusion adhérentes sont implantées en milieu rural ou semi-rural, le reste est situé en zone urbaine. Concernant leur répartition régionale, on compte 7 lieux adhérents dans le département du Nord, 6 dans l'Oise, 5 dans le Pas-de-Calais et 2 salles de concerts dans l'Aisne comme dans la Somme.

En moyenne, les salles du réseau programment une 50<sup>aine</sup> de dates de concert par an. Le nombre médian confirme ce chiffre, même si l'écart entre la structure qui programme le plus (près de 190 concerts à l'année) et la structure qui programme le moins (10 concerts à l'année) est très important.

Le nombre de groupes programmés par les salles dédiées aux musiques actuelles en 2019 était de 1270. En tête des structures qui accueillent le plus de groupes (plus de 100 groupes à l'année), on retrouve 5 salles de type SMAC, c'est-à-dire des salles qui respectent le cahier des charges propre au label sans forcément en être titulaire.



En 2019, près de 500 000 spectateur·rices ont été accueilli·es dans les salles du réseau.

10 000 est le chiffre médian de spectateur·rices : c'est-à-dire que la moitié des lieux de diffusion a accueilli au moins 10 000 personnes sur l'année. La majorité de ces publics provenait de l'intercommunalité ou de la commune d'implantation des structures.

## LES FESTIVALS DE MUSIQUE

Si l'activité festivalière - c'est-à-dire l'organisation d'un temps fort sur une période donnée plus ou moins longue et autour d'une ligne artistique définie - concerne 33 adhérents au sein du réseau, **les structures dont l'organisation de festivals de musique est le cœur d'activité sont au nombre de 11 (soit 15% des adhérents).**

La totalité de ces 11 festivals relève du statut associatif. Les autres festivals organisés dans le réseau sont généralement portés par des producteurs de spectacles, des salles de concerts ou des organisateurs de concerts sans lieu fixe.

L'activité festivalière s'appuie fortement sur le bénévolat : alors que la moyenne du réseau tourne autour de 60 bénévoles par structure, **les festivals en compte en moyenne 200 par structure.** Le plus gros festival rassemble près de 400 bénévoles quand le plus petit en réunit une 20<sup>aine</sup>.

Concernant leur implantation territoriale, **la moitié des 11 festivals adhérents a lieu en milieu rural ou semi-rural**, l'autre moitié se déroule en ville, le plus souvent en métropole lilloise, amiénoise ou dans l'agglomération arrageoise.

**Les festivals du réseau ont réuni plus de 250 000 spectateur·rices en 2019.** Le plus gros festival a accueilli sur trois jours plus de 54 000 personnes tandis que le plus petit en a réuni près de 800 sur une journée. Par ailleurs, les publics des festivals adhérents proviennent le plus souvent de l'intercommunalité ou du département où se déroule les festivals. Enfin, ces même 11 festivals ont programmé sur l'année près de 340 artistes.



## LES RADIOS ASSOCIATIVES

On compte 5 radios associatives dans le réseau, toutes sont également membres de la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France (F.R.A.N.F.), dont le rôle depuis 1991 est de représenter les radios associatives au niveau régional et de favoriser les coopérations entre elles (notamment par le biais d'échanges d'émissions, de formations ou encore d'aides aux projets).



Les radios membres de Haute Fidélité sont plus ou moins spécialisées dans les musiques actuelles : certaines y consacrent l'entièreté de leur programmation, alternant entre playlists musicales et émissions centrées sur des esthétiques particulières, d'autres ne le sont qu'en partie mais toutes défendent la scène musicale régionale ou mènent des projets en lien avec la musique. Les radios du réseau proposent généralement entre une 20<sup>aine</sup> et une 40<sup>aine</sup> d'émissions dans leur grille hebdomadaire de programmes. Par ailleurs,

**elles sont les structures qui programment le plus de styles musicaux différents au sein du pôle (moyenne de 8 par structure alors que la moyenne du réseau est de 6). Plusieurs projets sont mis en place entre radios, salles et artistes : retransmissions de concerts et festivals, interviews d'artistes ou encore animation d'émissions au sein de salles de concerts. Certaines radios disposent même de studios pour faire jouer ou enregistrer des groupes.**

A côté du volet radiophonique et musical, les radios adhérentes mènent pour leur très grande majorité des actions culturelles : en 2019, 46 projets d'éducation aux médias ont bénéficié à 1040 personnes.

**Pour fonctionner, les radios s'appuient fortement sur leurs bénévoles : elles en compte en moyenne une 50aine chacune. Ils-elles participent aux émissions et aux autres activités de la radio. En ce qui concerne leurs effectifs permanents, les radios embauchent en moyenne 2,3 E.T.P. à l'année, les autres employé-es sont des services civiques, des contrats courts ou des contrats aidés.**

## LES PRODUCTEURS DE SPECTACLES ET ORGANISATEURS DE CONCERTS SANS LIEU FIXE

Cette large catégorie d'acteurs regroupés au sein de Haute Fidélité dans le collège « Production/Création » rassemble **20% des adhérents**. Malgré leur hétérogénéité, ces 16 structures se caractérisent par leur forte pluriactivité : **elles mènent en moyenne 8 activités différentes** alors que la moyenne générale des adhérents est de 6 activités. Elles défendent des relations de proximité avec les artistes - notamment avec la scène locale et régionale - et peuvent agir à différents niveaux dans l'écosystème musical : organisation de concerts et festivals, accompagnement ou développement professionnel d'artistes, production et organisation de tournées, projets d'actions culturelles etc...

Le côté hybride et multitâche de ces acteurs s'explique en partie par leur petite taille en **termes d'effectifs permanents** : ils possèdent en **moyenne 1 équivalent temps-plein à l'année** et font appel à l'intermittence - notamment pour des missions liées à l'administration, la production ou la communication - ou à des contrats courts pour palier le manque d'effectifs. Certaines de ces structures fonctionnent de manière entièrement bénévole dans la mise en place de leurs activités.

Les trois quarts des producteurs et organisateurs de concerts sont situés dans le département du Nord et en particulier dans la métropole lilloise. La plupart de ces acteurs

relève du secteur associatif (75%) mais c'est dans cette catégorie d'acteurs qu'on retrouve le plus de statuts privés lucratifs (notamment sous la forme S.A.R.L.). Ces structures ont organisé ou produit près de 1 000 concerts en 2019.

## LES ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE MUSICAL ET DE LA FORMATION

Le réseau compte **10 structures de formation et de transmission, soit 13% des adhérents**. 9 d'entre elles sont des lieux d'enseignement, d'apprentissage et de pratiques, une seule ne possède pas de lieu fixe. Cette catégorie d'acteurs est principalement implantée en milieu urbain (sauf pour 2 structures) et plus de la moitié est installée en dehors du département du Nord.

**4 structures** sont tournées vers la formation longue durée (initiale, continue ou professionnelle). Pour la plupart diplômantes (M.I.M.A., D.E. etc.) ces formations peuvent être artistiques, administratives ou relatives à des savoir-faire et connaissances dans le secteur musical : enseignement, médiation, management, politiques culturelles... **Les 6 autres structures** sont des lieux dédiés aux pratiques musicales en amateur. Ces structures en majorité associatives mettent en place des ateliers musicaux, des actions d'éducatrices artistiques et culturelles. Ils disposent souvent d'espaces de répétition ouverts aux artistes et proposent souvent des actions d'accompagnement artistiques pour les groupes amateurs ou pré-professionnels.





# Ressources humaines

## Un réseau générateur d'emplois à consolider

### STRUCTURES EMPLOYEUSES AU SEIN DU RÉSEAU

En 2019, seulement 13% des adhérents n'ont pas eu recours à l'emploi salarié, ce qui porte au nombre de 68 le nombre de structures employeuses au sein du réseau.

Les 10 adhérents qui n'ont pas eu recours à l'emploi salarié en 2019 sont soit des structures créées récemment (entre 2014 et 2018) soit des structures plus anciennes (créées entre 1989 et 1995) dont l'activité est en perte de vitesse.

Parmi les structures employeuses, 15% n'emploient que des salarié-es permanent-es : ce sont des lieux de pratiques et transmission ou des radios.

27% des structures employeuses emploient exclusivement des salarié-es temporair-es (cf. explication ci-contre) : on retrouve dans cette catégorie une majorité de producteurs et organisateurs de concerts, des structures de management et labels ainsi que des festivals fonctionnant en grande partie sur du bénévolat.

Le reste des structures employeuses - 58% d'entre elles - emploient à la fois du personnel permanent et du personnel temporaire. On retrouve chez ces acteurs une diversité d'adhérents : une majorité de salles de concerts, plusieurs tourneurs, quelques festivals et des écoles de musique.

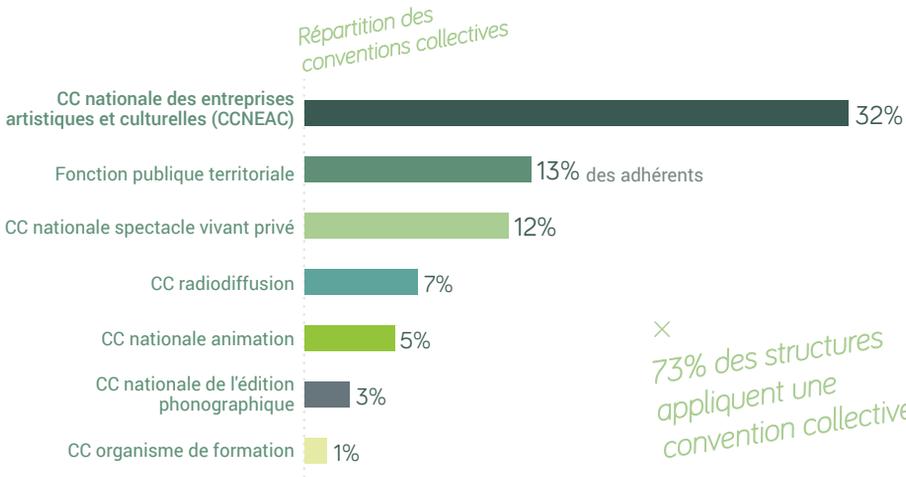
87% des adhérents sont employeurs

### Les types d'emplois salariés au sein du réseau

Les **emplois permanents** désignent dans notre étude les contrats à durée indéterminée (C.D.I.), les fonctionnaires et les contrats à durée déterminée (C.D.D.) de plus de 6 mois.

Les **emplois temporaires** comprennent les C.D.D. de moins de 6 mois ainsi que les contrats à durée déterminée d'usage (C.D.D.U), aussi appelés contrats intermittents.

Pour désigner les **autres types de contrats** présents au sein des structures, nous utiliserons le terme de **ressources humaines complémentaires**. S'ils peuvent être d'une durée plus ou moins longue, ce ne sont pas des emplois pérennes pour les acteurs et leur recours intensif peut être un indicateur de précarité de l'emploi. Dans cette catégorie on retrouve les emplois aidés, les services civiques, les stagiaires ou encore le personnel mis à disposition.



## APPLICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Les conventions collectives sont des textes réglementaires qui définissent au sein d'une branche professionnelle les conditions d'emplois des salarié-es. Leur application par les acteurs est un marqueur de structuration de l'emploi.

En tout, 7 conventions collectives sont citées par les structures avec en tête la CCNEAC qui est appliquée par 32% des adhérents. Les différences observées sont le reflet des différentes typologies et activités représentées dans le réseau.

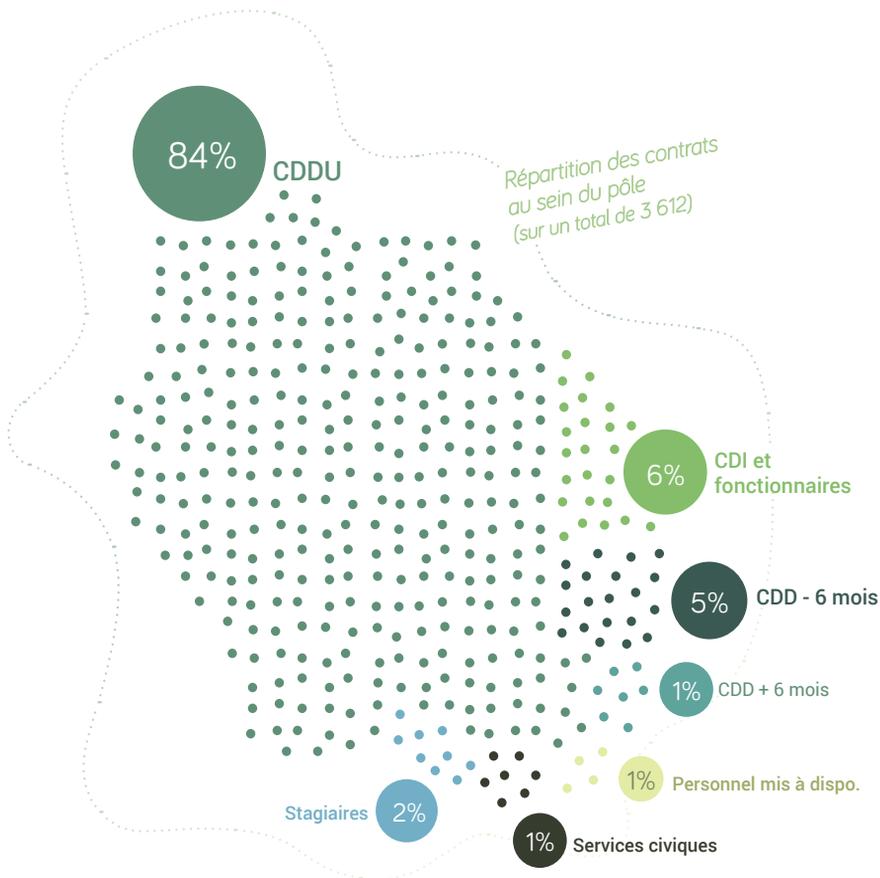
Alors que les structures qui n'appliquent pas de convention collective ont en moyenne 13 ans d'existence, les acteurs qui appliquent une convention collective ont 23 ans de moyenne d'âge ce qui traduit une démarche de structuration sur le long terme.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLOI AU SEIN DU RÉSEAU

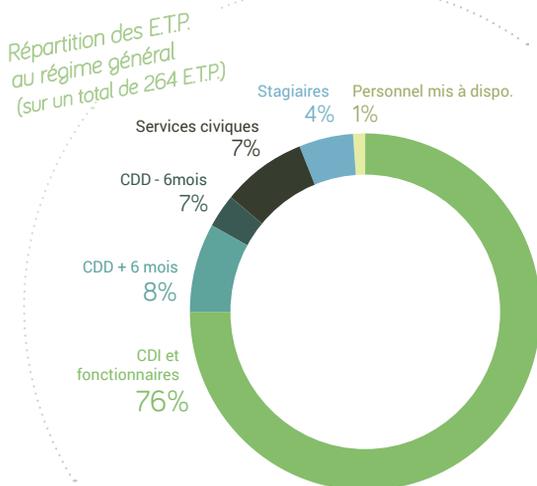
En raison d'un déficit de données concernant certains adhérents, l'analyse des ressources humaines se fera dans ces prochaines sous-parties sur les 53 structures qui ont répondu au questionnaire. La représentativité des adhérents est assurée ce qui permet d'utiliser ces chiffres.

Les adhérents du pôle ont largement recouru à l'emploi intermittent : les C.D.D.U représentent 84% des contrats générés par les acteurs alors que les contrats permanents sont peu représentés en termes d'effectifs (mais pas en termes d'E.T.P.). Cela s'explique par la prédominance au sein du réseau des activités liées au spectacle vivant qui requièrent des embauches temporaires pour engager des artistes ou technicien-nes.

Le C.D.I. reste la forme la plus utilisée de contrats permanents et représente le plus d'E.T.P. Le 2<sup>e</sup> type de contrat le plus utilisé au régime général est le C.D.D. de moins de 6 mois ce qui indique une forme d'instabilité dans l'emploi permanent.



×  
Le pôle représente près de 300 salariées permanentes et plus de 3 000 contrats intermittents (chiffres pondérés pour les 78 adhérents)



## Les équivalents temps plein (E.T.P.) et l'indice de temps partiel

Le calcul des E.T.P. consiste à rapporter le nombre d'heures inclus dans le contrat d'un-e salarié-e au nombre d'heures équivalant à un temps plein annuel, soit 1820 heures au régime général. Ainsi, un-e salarié-e à temps partiel (80%) présent-e toute l'année correspond à 0,8 E.T.P.

La notion d'E.T.P. permet de se rendre compte de l'ampleur du temps partiel : pour évaluer ce phénomène, on peut calculer l'indice de temps partiel qui consiste à ramener le nombre d'E.T.P. permanents au nombre total de salarié-es permanent-es.

La calcul de cet indicateur (216 E.T.P. répartis sur 270 salarié-es permanent-es) montre que 20% des salarié-es permanent-es exerçaient à temps partiel au sein du réseau en 2019, un pourcentage supérieur au taux national qui est de 18,4%. Par ailleurs, ce pourcentage est légèrement en hausse depuis 2015, année durant laquelle le nombre de salarié-s à temps partiel au sein du réseau (Patch et Raoul) était de 19%. Ces données sont l'indice d'une certaine précarité des acteurs des musiques actuelles par rapport à d'autres secteurs.

×  
264 E.T.P. au régime général dont 216 E.T.P. permanents

## Emplois en C.D.I. et fonctionnaires

58% des structures ont recourt au contrat à durée indéterminée (C.D.I.) et 9% embauchent des fonctionnaires.

Sur l'échantillon des 53 structures observées, 232 personnes étaient embauchées en C.D.I. ou étaient fonctionnaires, équivalant à 197,1 E.T.P.

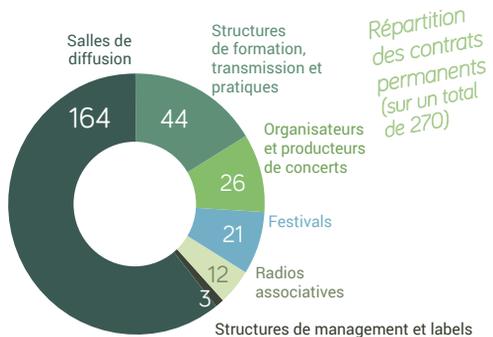
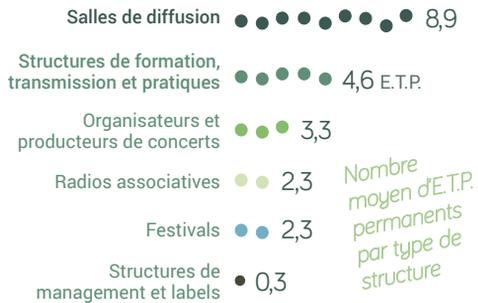
## EMPLOIS PERMANENTS

67% des adhérents emploient des salarié-es permanent-es (C.D.I., fonctionnaires et C.D.D. de plus de 6 mois), ce qui correspond à 270 contrats sur l'échantillon de 53 adhérents.

Les structures qui génèrent le plus d'emplois permanents sont les salles de diffusion : elles représentent 61% de tous les contrats permanents et fonctionnent en moyenne avec 8,9 E.T.P.. Cela s'explique par la présence au sein du réseau de lieux de diffusion subventionnés dotés d'équipements dont le fonctionnement requiert une masse salariale conséquente.

On retrouve ensuite les structures de formation et de pratiques (écoles, studios) qui s'appuient sur 4,6 E.T.P. en moyenne et représentent 16% des contrats permanents.

Les structures qui génèrent le moins d'emplois permanents sont de loin les structures de management et labels (moyenne de 0,3 E.T.P. et 1% du total des contrats permanents générés). Cette faible capacité à stabiliser de l'emploi permanent met en lumière la précarité de ces acteurs.



## EMPLOIS TEMPORAIRES

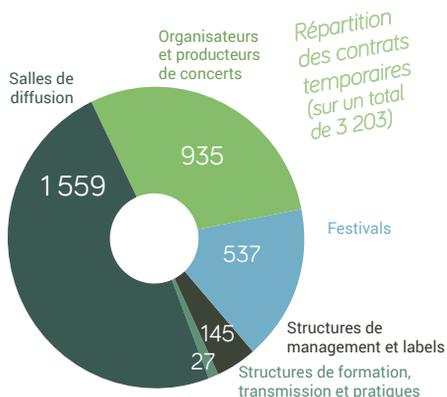
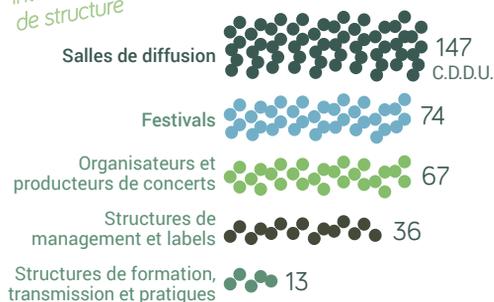
**69 % des adhérents ont recours à des contrats temporaires** : C.D.D.U (64% des adhérents) et C.D.D. de moins de 6 mois (23% des adhérents).

**Ce sont les acteurs des musiques live qui emploient le plus d'intermittent-es.** Les salles de diffusion arrivent en tête avec une moyenne de 147 C.D.D.U par structure et près de la moitié du total des contrats intermittents générés. Pour ces structures, les C.D.D.U concernent principalement l'engagement de technicien-nes (son, lumière, plateau) lors des concerts ou résidences d'artistes mais aussi l'emploi d'artistes lorsqu'ils ne sont pas rémunérés par leurs tourneurs (via des contrats de session) : premières parties locales, plateaux artistiques dédiés à l'émergence, concerts de restitutions de projets d'action culturelle etc...

Concernant le nombre moyen de C.D.D.U générés, les festivals arrivent en seconde position (moyenne de 74 contrats par structure) et les organisateurs/producteurs de concerts en troisième position (moyenne de 67 contrats générés (en valeur absolue)). En revanche, concernant le nombre total de contrats temporaires générés, les organisateurs et producteurs de concerts se retrouvent devant les festivals : 29% contre 17% du total des contrats temporaires générés car ils sont plus nombreux dans le réseau et ont un rythme de programmation plus important que les festivals qui ont lieu ponctuellement sur des périodes concentrées.

Enfin, les radios associatives du pôle n'ont pas recouru à l'emploi intermittent.

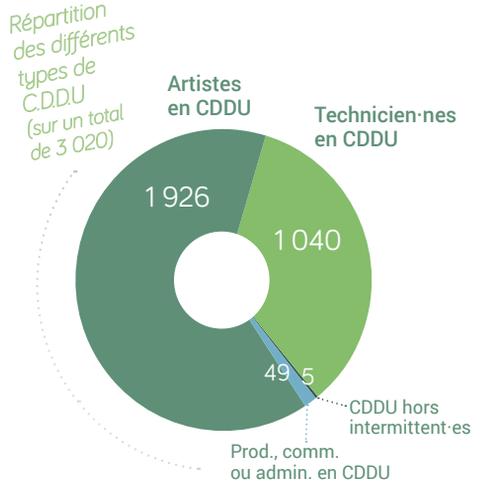
Nombre moyen de contrats intermittents par typologie de structure



## Contrats à Durée Déterminée

- ... 38% des adhérents ont recouru à des contrats à durée déterminée.
- ... 27% des structures ont recouru à des C.D.D. de plus de 6 mois ce qui représente 38 personnes soit 18,8 E.T.P. sur l'échantillon de 53 structures.
- ... 23% des structures ont recouru à des C.D.D. de moins de 6 mois ce qui correspond à 183 personnes ou 8,3 E.T.P. sur le même échantillon d'adhérents.

Les artistes forment la plus grande partie de C.D.D.U (64% des C.D.D.U). Ils sont majoritairement générés par les organisateurs, producteurs de concerts puis par les salles et festivals. Les technicien·nes arrivent en seconde position (34% des C.D.D.U), leurs contrats sont quant à eux principalement générés à égalité par les salles et les producteurs de concerts.



## Le C.D.D.U

Le contrat à durée déterminée d'usage (C.D.D.U) est un C.D.D. réservé à certains secteurs et emplois « par nature temporaires ». Il permet à l'employeur de renouveler sans limitation et sans période de carence des contrats de courte durée. Le C.D.D.U concerne notamment les salariés temporaires du spectacle, dits « intermittents » dont les règles de prise en charge spécifiques sont définies par les annexes 8 et 10 de l'assurance-chômage. Ainsi les C.D.D.U au sein du réseau peuvent concerner les artistes, les technicien·nes ou des salarié·es temporaires en production, communication ou administration.

Le nombre d'artistes en C.D.D.U ne correspond pas au nombre d'artistes programmés par les structures puisque dans une grande partie des cas les prestations artistiques sont l'objet de contrats de cession plutôt que de contrats d'engagement, auxquels cas les structures ne sont pas employeuses du plateau artistique.

## Ressources humaines complémentaires

### Aides à l'emploi

33% des adhérents ont touché des aides à l'emploi sur l'année 2019 via différents dispositifs mis en place par l'Etat ou la région Hauts-de-France : contrats d'alternance/ apprentissage, Fonpeps, Fonjep, CREAP, emplois francs, PEC, adultes relais etc.... Ces aides ont permis d'embaucher 22 personnes soit 17,8 E.T.P. ce qui correspond à près de 7% du total des E.T.P. au régime général.

## Bénévolat

Les rôles et missions des bénévoles diffèrent d'une structure à l'autre et on distingue trois catégories de bénévoles :

- Les plus nombreux-ses sont les bénévoles « occasionnel-les » : ils-elles sont mobilisé-es lors de festivals ou dans les salles de concerts et participent à des missions supports mais essentielles qui nécessitent une main d'oeuvre importante : billetterie, bar, catering, nettoyage des espaces ou encore montage et démontage des scènes ;
- Les bénévoles que l'on peut qualifier de « structurel-les » : ils-elles sont présent-es au sein des structures sur le long terme, ils-elles sont davantage qualifié-es car formé-es par les structures. On retrouve ce type de bénévoles dans les radios associatives notamment.
- Il y a enfin les bénévoles impliqué-es dans la gouvernance des associations : ce sont les membres des conseils d'administration et des bureaux, ils-elles participent aux choix stratégiques des projets associatifs. Lorsque la structure ne salarie pas de personnel, ils-elles peuvent également mettre en œuvre les activités de la structure.

**78% des structures adhérentes ont eu recours au bénévolat.** En 2019, cela correspondait à près de 2500 personnes avec des valeurs pouvant varier fortement d'un type de structure à l'autre. Ce sont principalement les associations qui font appel à des bénévoles mais également quelques régies municipales et E.P.C.C.

**Les structures qui ont le plus recours au bénévolat au sein du pôle sont les festivals - qui ont en moyenne 200 bénévoles par structure - et les radios associatives, avec une cinquantaine de bénévoles en moyenne par radio.**

La structure engageant le plus de bénévoles est un festival de musique avec 750 bénévoles.

## Services civiques

Le service civique est un dispositif national créé en 2010 visant à encourager l'engagement citoyen. L'Etat prend en charge l'indemnité versée à la personne engagée, ainsi que l'intégralité de sa couverture sociale. Le service civique peut être mis en place dans les associations à but non lucratif, ainsi que les structures de droit public, et s'adresse notamment au secteur culturel.

**29% des structures ont eu recours au service civique, accueillant 39 personnes soit 19,3 E.T.P.**

Au sein du réseau, **29% des structures ont eu recours au service civique en 2019, accueillant 39 personnes soit 19,3 E.T.P.** Toutes les typologies d'acteurs font appel à ce dispositif, en particulier les salles de concert, les radios associatives et les festivals. Cela permet de renforcer les équipes sur certaines missions notamment sur les actions de médiation avec les publics ou de production.

## Stages

**Près de la moitié des adhérents ont eu recours à des stagiaires indemnisé-es ou non (45% des structures) avec une moyenne d'environ 2 stagiaires par structure.** On y retrouve toutes les catégories d'acteurs : salles de diffusion, organisateur et producteurs de concerts, radios, festivals...

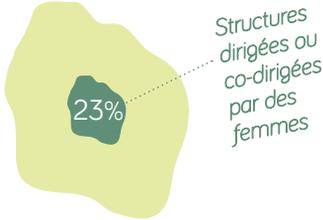
**70% des structures qui font appel à des stagiaires sont des associations.** L'ensemble des stagiaires correspond à un total de **59 personnes soit 16,2 E.T.P.**

La structure qui a le plus de stagiaires en a eu 8, celle qui en a le moins en a eu 1. Leur recours n'est pas anecdotique et contribue au fonctionnement des structures.

**N.B. : La gratification (indemnisation de stage) est due lorsque la présence d'un-e stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à 2 mois, soit l'équivalent de 44 jours (sur la base de 7 heures par jour).**

## INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES FACE À L'EMPLOI

En abordant la question la question de l'emploi sous le prisme de la parité femmes-hommes, on constate au sein du pôle des inégalités plus ou moins fortes en fonction des métiers, responsabilités et types de postes occupés dans les structures.

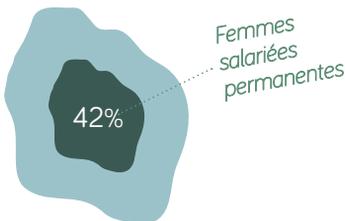


Seulement 23% des structures adhérentes sont dirigées/coordonnées ou co-dirigées par des femmes. Elles assurent la fonction de direction/coordination seules dans 15% des 78 structures du réseau et partagée dans 8% d'entre elles.

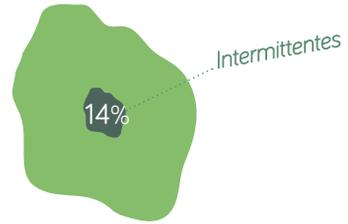
*N.B. : Dans le cas où la structure ne possédait pas de personnel salarié, nous avons comptabilisé les femmes responsables de la gouvernance des structures (présidentes d'association).*

D'autre part, la proportion de femmes employées représente environ 42% de l'ensemble des emplois permanents : C.D.I., C.D.D. de plus de 6 mois et fonctionnaires.

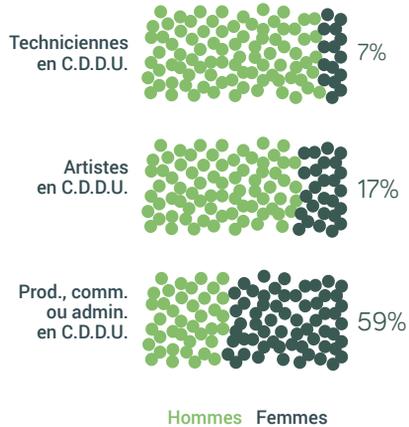
Si nous n'avons pas de chiffres précis sur les typologies de postes occupés par des femmes, elles semblent surreprésentées dans des fonctions liées à l'action culturelle, la production, l'administration ou encore la communication.



Concernant l'intermittence, de forts déséquilibres sont à l'oeuvre : sur les 3020 contrats intermittents signés en 2019, seul 1 contrat sur 7 concerne une femme.



Les disparités sont particulièrement frappantes concernant les artistes et les technicien·nes. En revanche, en ce qui concerne les contrats intermittents liés à la production, la communication ou l'administration, les femmes sont majoritairement présentes comme le montre le graphique suivant :



# Éléments budgétaires

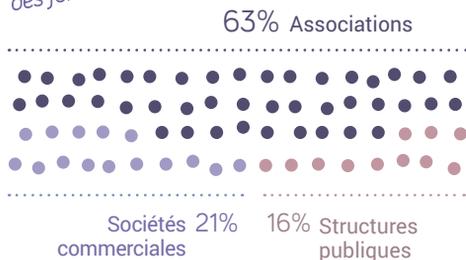
Des données économiques qui reflètent des réalités contrastées au sein du réseau

## Remarques préalables :

En raison d'un déficit de données concernant certains adhérents, l'analyse se fera dans la partie budgétaire sur 57 structures (73% des adhérents). Les données observées correspondent aux résultats du questionnaire couplées aux données récoltées lors des adhésions des structures. La représentativité des adhérents est assurée ce qui permet d'utiliser ces chiffres.

Par ailleurs, les informations budgétaires nécessitent pour les répondant-es d'avoir accès à une comptabilité leur permettant de renseigner le questionnaire si bien que certaines structures ont pu rencontrer des difficultés à partager ces données. Les chiffres communiqués, s'ils donnent des tendances et renseignent sur un certain volume, ne sont pas exhaustifs. Enfin, les résultats ont été arrondis à la centaine près pour plus de lisibilité.

## Répartition des charges en fonction des formes juridiques des adhérents



## RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU RÉSEAU

Les charges correspondent aux dépenses des structures. A l'échelle du réseau, les adhérents comptabilisent un total de charges de plus de 32,9 millions d'euros avec une moyenne d'environ 567 200 € par structure mais une médiane inférieure à 189 900 €, ce qui traduit une concentration des charges sur certains acteurs.

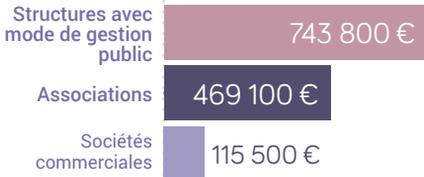
A l'échelle du réseau, 63% des dépenses sont supportées par des associations, ce qui témoigne leur implication dans l'emploi et l'économie locale mais présage aussi des fragilités économiques.

En observant le montant moyen de charges par structure, on constate que les adhérents qui relèvent du droit public ont davantage de charges que les associations (plus de 700 000 € de charges moyennes par structure publique contre environ 469 000 € pour les associations).

Au contraire, les sociétés commerciales du réseau ont relativement peu de charges par structure en comparaison aux autres formes juridiques : il s'agit pour une majorité de petites structures en cours de structuration. Par ailleurs, les structures qui ont le plus de dépenses moyennes sont des acteurs de la diffusion : lieux de diffusion et festivals en tête.

×  
Les charges des adhérents correspondent à près de 33 millions d'euros

Charges moyennes en fonction des formes juridiques des adhérents

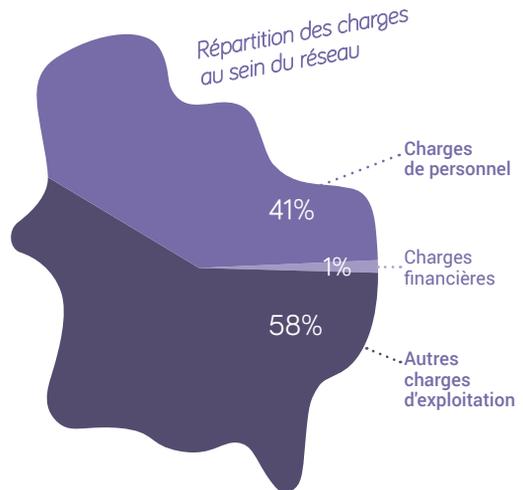


Charges moyennes par typologie de structure adhérente



... N.B. : Dans les deux graphiques ci-joints, nous avons exclu une valeur extrême présente parmi les sociétés commerciales et les producteurs de concerts pour ne pas fausser les données moyennes.

×  
Plus de 12,4 millions d'euros de charges de personnel, soit près de 40% des dépenses des adhérents en 2019



## DÉPENSES DES ADHÉRENTS

Les charges de personnel représentent un peu moins de la moitié des dépenses des adhérents (40% des charges). Elles comprennent les salaires mais aussi les charges sociales et fiscales. En valeur absolue, cela correspond à un total de près de 12,4 millions d'euros sur l'échantillon observé.

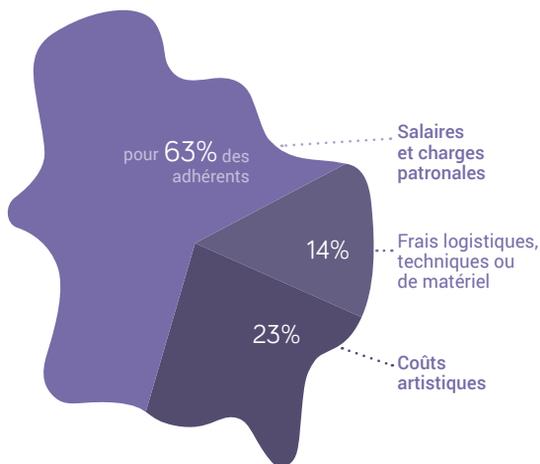
Les autres charges d'exploitation (hors masse salariale donc) représentent 16,8 millions d'euros soit 58% des dépenses des adhérents. Ces dépenses peuvent être de nature différentes en fonction des activités et typologies d'acteurs : achats de concerts (cessions), location de locaux, coûts de communication, déplacements et voyages, frais d'entretien ou de gardiennage, achats et entretiens de matériel, frais d'enregistrement studio etc...

On peut classer les dépenses des adhérents les plus importantes en trois catégories principales (cf. schéma ci-contre). Les coûts les plus importants sont les salaires et charges patronales pour 63% des adhérents. Les coûts artistiques sont cités en seconde position par 23% des structures : il s'agit principalement des achats de spectacles (cessions de concert). Enfin, les frais techniques et logistiques sont nommés par 14% des adhérents comme étant les plus importants pour leur structure.

## Assujettissement à la TVA

L'instruction fiscale du 15 septembre 1998 réaffirme que l'exonération des impôts commerciaux demeure la règle pour les associations. Elle met en place une procédure qui permet de déterminer si l'activité d'une association est lucrative, ce qui entraîne de fait son assujettissement à l'impôt et à la TVA. Au sein du réseau, moins de la moitié des adhérents est assujetti à la TVA (46% des structures), dont 3% le sont partiellement. Cela veut dire que ces structures réalisent des opérations économiques comme des prestations de services ou ventes de biens de façon indépendante et habituelle. Cela montre par ailleurs que les activités de la majorité des structures du réseau ne présentent pas de caractère lucratif (pour 54% des adhérents).

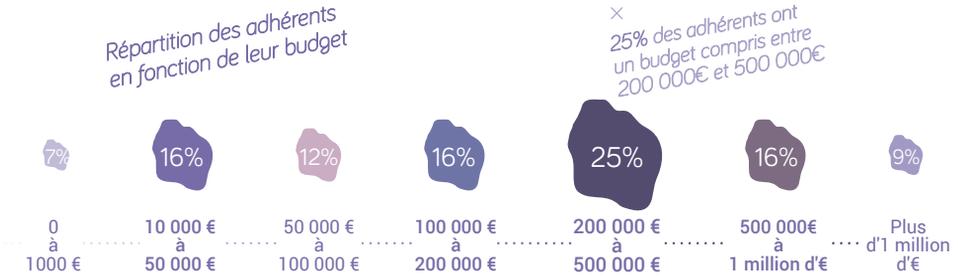
Dépenses les plus importantes



## BUDGETS DES ADHÉRENTS

Le budget moyen des adhérents (total des produits) tourne autour de 574 000 € alors que le budget médian s'élève à 193 700 € ce qui veut dire d'une part que la moitié des structures a généré en 2019 des produits annuels inférieurs à 193 700 € et d'autre part que certaines structures concentrent une grande part des produits financiers au sein du réseau.

On constate ainsi une hétérogénéité des budgets des adhérents, autrement dit, la répartition des produits entre les adhérents est très contrastée comme le montre le graphique ci-dessous. Plus de 40% des adhérents ont un budget compris entre 100 000 € et 500 000 € ; 35% des adhérents ont un budget inférieur à 50 000€ et un quart d'adhérents possède un budget compris entre 500 000 € et 6 millions d'euros.



## PRODUITS DES ADHÉRENTS

Les produits correspondent aux ressources financières des structures : recettes propres (ou chiffre d'affaires), subventions publiques, aides à l'emploi, aides des sociétés civiles ou encore mécénat et dons... Ces éléments représentent les moyens financiers des acteurs.

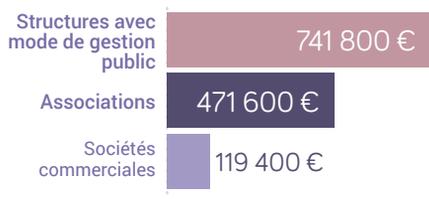
Les produits financiers des adhérents observés représentent 32 720 800 €.

× Le total des produits représente plus de 33 millions d'euros (chiffres pondérés pour les 78 adhérents)

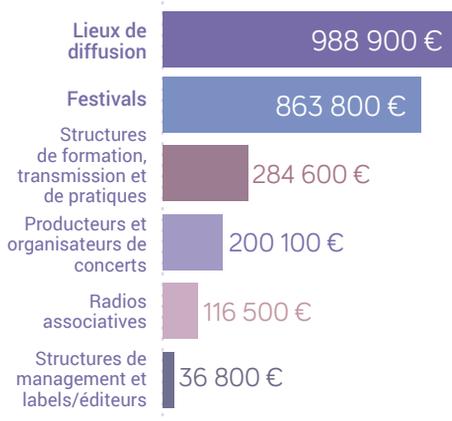
En s'intéressant aux produits moyens des adhérents, on observe les mêmes tendances que celles constatées au niveau des charges moyennes des adhérents. Les structures qui relèvent du droit public ont en moyenne des budgets plus importants que les autres structures (plus de 740 000 € de budget moyen) et les sociétés commerciales ont les budgets moyens les plus bas (moins de 120 000 €).

De même, les acteurs de la diffusion (salles et festivals) ont les plus hauts budgets moyens du réseau (près d'1 millions d'euros par structure) et les structures de management et labels ont les budgets moyens les plus bas (moins de 37 000 € par structure).

Produits moyens en fonction des formes juridiques des adhérents

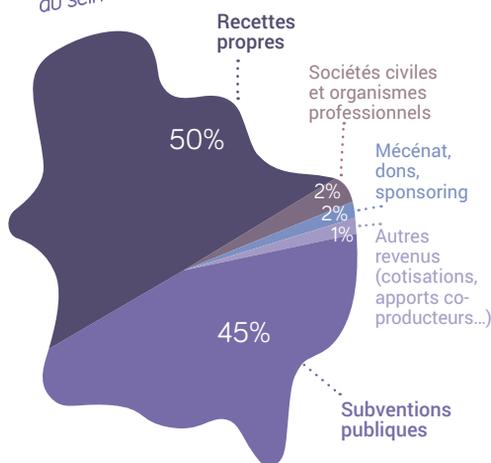


Produits moyens par typologie de structure



N.B. : Dans les deux graphiques ci-joints, nous avons exclu une valeur extrême présente au sein des sociétés commerciales et des producteurs de concerts pour ne pas fausser les données moyennes.

Répartition des produits au sein du réseau



× Les adhérents ont généré un chiffre d'affaires de plus de 16 millions d'euros

## RECETTES PROPRES

En observant la répartition totale des produits au sein du réseau, on remarque que la moitié des ressources financières des structures provient des recettes propres. Elles représentent sur l'échantillon observé un chiffre d'affaires de plus de 16,1 millions d'euros qui est le fruit des ventes et prestations réalisées par les adhérents (16 140 600 €). Leur nature dépend des typologies d'acteurs et de leurs activités.

Les diffuseurs citent principalement la billetterie et les recettes liées au bar/restauration comme étant les plus importantes sources de recettes propres tandis que les producteurs de concerts citent la vente de spectacles. Une partie importante des acteurs (35% des adhérents) évoquent d'autres types de prestations

comme sources principales de revenus propres : il est ici question de prestations liées à l'accompagnement ou au développement d'artistes, de prestations techniques (location de matériel) ou de régie sur des événements, de formations, de projets d'actions culturelles, de prestations radiophoniques, de prestations de programmation artistique ou de conseil pour des institutions etc...

La diversité de ces recettes propres témoigne de la capacité des acteurs à générer du chiffre d'affaire en multipliant leurs sources de revenus. Elle illustre aussi le besoin des structures de diversifier leurs activités pour financer leur fonctionnement.

La moyenne des recettes propres s'élève à 294 200 € tandis que la médiane est de 66 800 € ce qui montre une grande hétérogénéité des structures. Cet écart entre la moyenne et la médiane s'explique notamment par la concentration de 63% du total des recettes propres sur trois structures situées dans le département du Nord (dont deux en métropole lilloise). Ces trois structures possèdent des chiffres d'affaires supérieurs à 2 millions d'euros. En retirant ces trois structures de l'échantillon, on obtient un chiffre d'affaires moyen de 115 300 € et médian de 61 000 €.

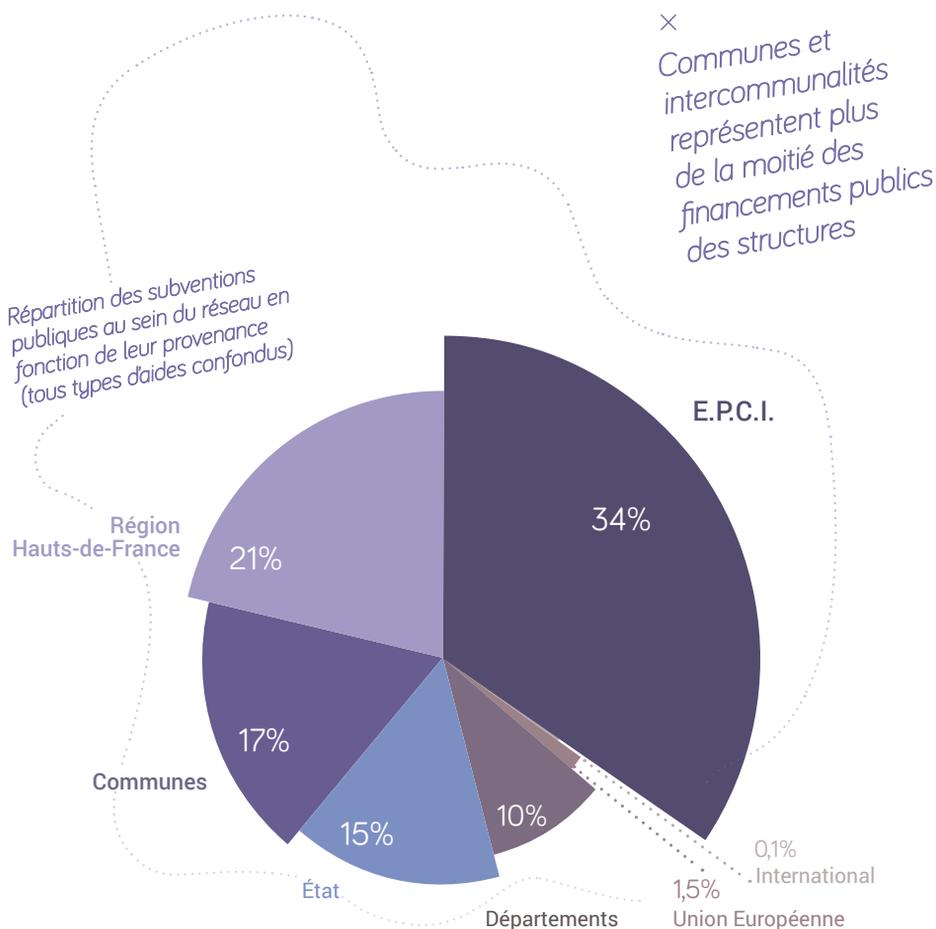
## SUBVENTIONS PUBLIQUES

: *Remarque préalable* : Les financements publics présentés ici regroupent les subventions de fonctionnement et d'investissement, les aides aux projets, les aides à l'emploi, mais aussi les budgets alloués par les collectivités aux structures adhérentes en régie directe.

Du fait de leur caractère non-lucratif, lucratif limité ou public, une part importante des revenus des acteurs du réseau provient de subventions publiques : le total de ces aides correspond à 45% du total des produits des structures, soit un peu plus de 14,5 millions d'euros (14 596 500 €).

84% des adhérents reçoivent des subventions de la part des différentes collectivités territoriales (communes, E.P.C.I, départements, région), de l'État (DRAC, Ministère de la culture...) et dans une moindre mesure de l'Union Européenne.

En moyenne, les adhérents perçoivent 256 000 € de subventions mais la valeur médiane est très inférieure : la moitié des acteurs touchent moins de 87 000 € de subventions. Cet écart montre la concentration des subventions sur certaines structures et certains types d'activités comme nous le verrons plus tard dans l'étude.



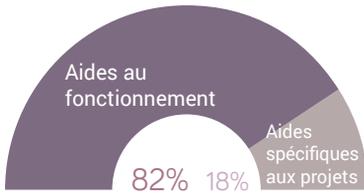
Les financements publics les plus importants sont locaux : ils proviennent des E.P.C.I. (« Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » constitués par des communautés de communes et d'agglomération/métropoles) qui représentent plus de 34% des subventions au sein du réseau et financent 28 adhérents dans l'échantillon observé.

Les départements, les communes et l'État financent chacun le même nombre d'adhérents (entre 28 et 30 structures) mais les montants ne sont pas les mêmes : les communes participent à hauteur de 18% du total des subventions publiques tandis que l'État finance à hauteur de 15% et les départements à hauteur de 10%.

La Région Hauts-de-France finance aussi de manière importante les acteurs : c'est elle qui subventionne le plus d'adhérents (43 structures) soit plus de 21% du total des aides publiques dans le réseau. Le montant moyen d'une aide régionale (fonctionnement ou projet) est de 72 800 € par adhérent (médiane de 50 300 €). Ce soutien régional se traduit également par la signature de conventions avec les structures (on compte près d'une vingtaine d'adhérents conventionnés avec la Région).

Concernant les départements, ceux du versant nord de la région sont les plus impliqués financièrement auprès des adhérents. Le Nord soutient 11 adhérents pour une moyenne de

44 300 € par structure et le Pas-de-Calais financent 8 adhérents pour un financement moyen de 82 100 € (ce chiffre élevé s'explique notamment par la présence sur ce territoire de deux grosses structures). Les aides des départements du versant sud (ancienne région Picardie) sont moins importantes : 4 adhérents soutenus par l'Oise (moyenne de 28 000 € par structure), 4 acteurs soutenus par l'Aisne (moyenne de 15 600 € par structure) et 3 adhérents soutenus par la Somme (12 000€ en moyenne par structure).



×  
Les financements publics ont été alloués à 82% au fonctionnement des adhérents, les 18% restants étant fléchés sur des projets spécifiques

## Conventionnement des structures

Le conventionnement annuel ou pluriannuel d'une structure avec une collectivité ou l'Etat peut être un indicateur de sa structuration et reconnaissance auprès des institutions publiques. La collectivité/Etat qui la souscrit prend l'engagement d'un financement sur une période donnée, la structure bénéficiaire doit quant à elle garantir un usage transparent des subventions et conforme à l'intérêt général.

En 2019, près de 38% des structures du réseau étaient conventionnées auprès des pouvoirs publics selon la répartition suivante :

- Région Hauts-de-France : 21 adhérents
- Départements : 14 adhérents
- Communes ou intercommunalités : 10 adhérents
- DRAC Hauts-de-France : 8 adhérents

×  
38% de structures conventionnées au sein du pôle

## RÉPARTITION DES SUBVENTIONS AU SEIN DU RÉSEAU

*N.B. : Dans cette sous-partie, nous avons retiré de l'échantillon un répondant dont le budget était trop élevé et amplifiait les tendances observées pour les producteurs de concerts.*

Les subventions publiques sont réparties de manière contrastée au sein du réseau : leur distribution varie en fonction des différentes typologies d'adhérents et de leurs activités.

Une partie des acteurs du live, lieux de diffusion et festivals, concentrent plus de 82% du montant total des subventions. En valeur absolue, les festivals sont le deuxième types de structures à recevoir le plus de subventions publiques après les salles, mais en moyenne cela représente la moitié de leur budget (alors que ce chiffre est de 63% pour les salles de concerts).

Les structures de formation, d'apprentissage et de pratiques sont financées par les pouvoirs publics de façon moindre mais significative en termes de masse financière - presque au même niveau que les producteurs/organisateur de concerts - mais ces financements occupent

une place importante dans leur budget (plus de la moitié) ce qui n'est pas le cas pour les producteurs de concerts dont les financements publics correspondent à un tiers de leur budget.

Les radios associatives représentent quant à elles un peu plus de 3% des subventions accordées aux adhérents (soit près de 500 000 €) mais leur budget est constitué en moyenne de 86% de financements publics ce qui en fait les structures le plus financées par l'argent public par rapport à leur budget global.

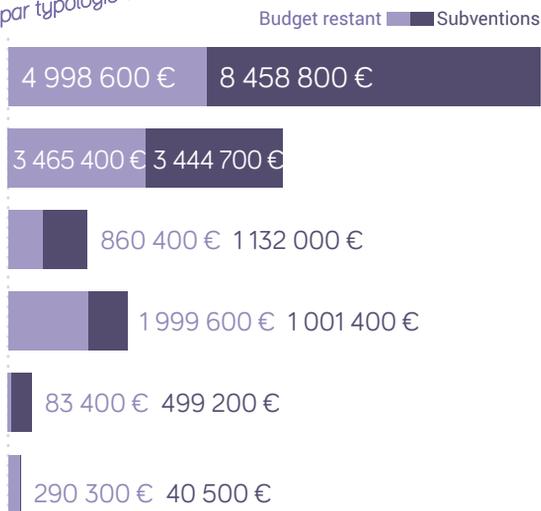
A contrario, les structures de développement de carrières d'artistes sont les acteurs les moins financés par des fonds publics (en valeur absolue et par rapport à leur budget total).

D'autre part, si l'on s'intéresse aux acteurs qui ne reçoivent aucune subvention, on remarque qu'il s'agit de jeunes structures qui œuvrent également dans le développement artistique : on y retrouve des labels ou éditeurs phonographiques, des structures de management et d'accompagnement ou des tourneurs dont la moyenne d'âge tourne autour de 5 ans d'existence (alors que la moyenne d'âge des adhérents est de 20 ans).

Part des subventions dans  
les budgets des structures



Montants des financements publics  
par typologie de structure



## PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Les produits complémentaires désignent les ressources financières subsidiaires des structures : celles qui s'ajoutent aux recettes propres (chiffre d'affaires) et aux subventions publiques. Dans notre cas, elles sont constituées :

- des cotisations,
- du mécénat, des dons ou du sponsoring,
- des aides des sociétés civiles et organismes professionnels (notamment le CNM)
- de reprises sur fonds dédiés (reports des ressources financières non utilisées)
- de produits financiers ou exceptionnels.

Ces produits complémentaires correspondent à 1 658 000 € sur l'échantillon observé soit 5% du total des produits des adhérents.

32 % des acteurs ont touché des aides privées via le mécénat, des dons ou du sponsoring : cela représente plus de 506 000 €. Les structures qui en bénéficient sont majoritairement des festivals, des salles de concerts, quelques organisateurs de concerts et dans une moindre mesure des radios associatives. Au regard des autres ressources financières, le mécénat reste faible à l'échelle du réseau.

×  
45% des structures  
ont bénéficié d'aides  
de sociétés civiles  
et d'organismes  
professionnels  
pour un total  
de 744 200 €

### *Les sociétés civiles*

Les sociétés civiles (SACEM, Adami, Spedidam, SCPP..) sont des sociétés de gestion des droits d'auteur, c'est-à-dire des organisations à but non lucratif qui perçoivent et redistribuent les droits d'auteur et droits voisins. Cette mission de perception/répartition s'accompagne généralement d'une mission de soutien aux projets qui permet aux structures de la filière de percevoir des aides à la diffusion, à la création, ou encore à la formation des artistes.

Au sein du réseau, la SACEM est la société civile qui soutient le plus de structures mais c'est le CNM qui contribue le plus en termes de montants alloués aux acteurs. D'autres organisations professionnelles régionales ou nationales proposent des aides aux acteurs comme le Bureau Export (aujourd'hui rattaché au CNM), l'Institut Français ou Pictanovo.

×

## Focus sur les évolutions des masses budgétaires au sein du pôle

Les données utilisées ici proviennent des études menées par le pôle Haute Fidélité et les anciens réseaux dont il est issu : le Patch et le Raoul.

En particulier, nous avons repris les chiffres des deux études suivantes :

- Réalités socioéconomiques des adhérents du Patch et du Raoul - édition 2016 ;
- Etat des lieux territorial de la filière des musiques actuelles en Hauts-de-France - données 2017.

Il s'agit d'échantillons différents avec une base commune de structures (53 structures répondantes pour les données de 2019, 51 pour 2017 et 38 pour 2015). Ces chiffres reflètent les tendances à l'œuvre au sein des réseaux de musiques actuelles en Hauts-de-France depuis 2015.

### UNE AUGMENTATION DES RECETTES PROPRES ET UNE BAISSÉ DE LA PART DE SUBVENTIONS DANS LES BUDGETS DES STRUCTURES

On observe depuis plusieurs années une augmentation significative de la part de recettes propres dans les budgets des structures : cette part à presque doublé depuis 2015. Cette hausse est à mettre en perspective avec l'arrivée au sein du pôle de plus en plus de structures de développement de carrière d'artistes dont les budgets reposent fortement sur des recettes propres. La tendance s'illustre également par une augmentation des chiffres d'affaires (C.A.) moyens et médians des acteurs : 140% de hausse pour les C.A moyens et 115% de hausse pour le C.A médians depuis 2015 :

2015 : 122 500 € de C.A moyen  
médiane : 31 000 €

2017 : 136 290 € de C.A moyen  
médiane : 56 400 €

2019 : 294 200 € de C.A moyen  
médiane 66 800 €

En parallèle, la part de soutiens publics a progressivement diminué dans le total des produits des adhérents. En 2019, elle est passée à moins de la moitié du total des ressources financières des structures.

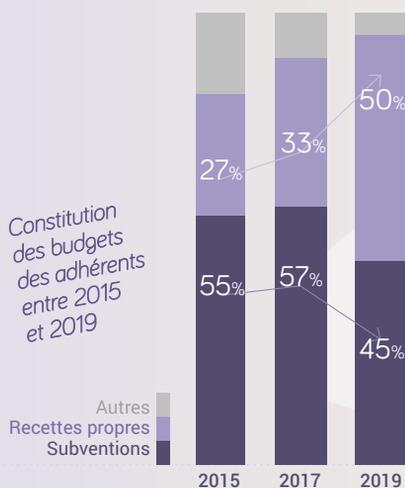
En observant l'évolution des montants médians des subventions accordées aux structures, on remarque une baisse de près de 44% depuis 2015 :

2015 : 156 100 €

2017 : 100 000 €

2019 : 87 000 €

En termes de masse financière globale, les subventions ont moins fortement baissé mais le nombre d'acteurs ayant augmenté, les subventions moyennes par structure ont mécaniquement diminué. On peut émettre l'hypothèse que l'augmentation globale des recettes propres s'explique par le besoin des acteurs de compenser les baisses de subventions publiques.



## UN RECOURS CROISSANT AUX AIDES AUX PROJETS DANS LES FINANCEMENTS PUBLICS

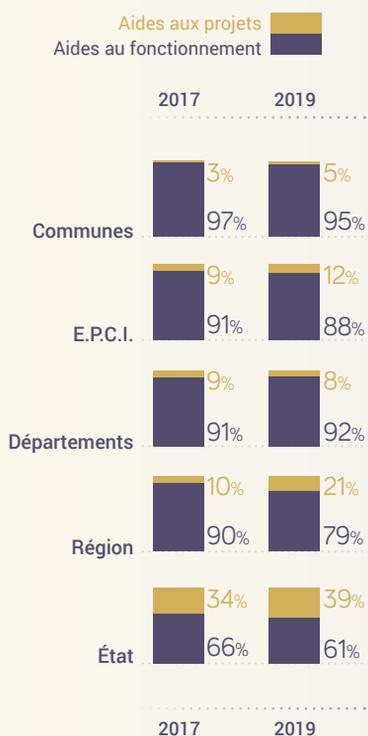
En étudiant les types de subventions délivrées par les financeurs publics, on remarque que les aides de l'Etat ont tendance à davantage passer par des aides aux projets par rapport aux collectivités territoriales.

En 2019, près de 40% des financements de l'Etat relevaient d'aides aux projets quand environ 60% relevaient d'aides au fonctionnement alors qu'en 2017 ce ratio était de 34% d'aides aux projets contre 66% d'aides au fonctionnement.

Cette tendance à l'augmentation de la part d'aides aux projets dans les subventions publiques accordées aux acteurs est encore plus significative du côté des financements de la Région où l'on constate une hausse de plus de 10 points de la part des aides aux projets par rapport à la part des aides au fonctionnement en 2017 (21% en 2019 contre 10% en 2017).

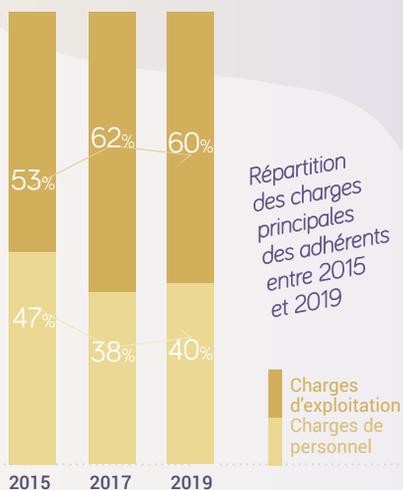
Pour les autres échelons territoriaux, les ratios sont sensiblement les mêmes entre 2017 et 2019 même si la part d'appels à projet tend à augmenter (excepté pour les départements).

Évolution de la part des aides aux projets par rapport aux aides au fonctionnement dans les financements publics des adhérents



## UNE AUGMENTATION PROGRESSIVE DES CHARGES D'EXPLOITATION DANS LES DÉPENSES DES ACTEURS

On remarque depuis plusieurs années dans les comptes de résultats des structures une diminution progressive des charges de personnel (permanent-es et intermittent-es) qui s'explique par une légère augmentation des charges d'exploitation. Cette tendance était déjà pointée du doigt dans l'étude sur les réalités socioéconomiques des adhérents du Patch et du Raoul publiée en 2016 et se confirme en 2019.





# Les adhérents de Haute Fidélité

- 4Écluses (Les)
- Abattoir (L')
- Aéronef (L')
- A Gauche de la Lune
- A.R.A.
- Arcades (Les)
- Art Point M.
- Art scène (L')
- Art Track
- Association Seddiki Jazz Band
- Attacafa
- Ba Zique
- BIC (La)
- Biscuiterie (La)
- Boîte à musique (La)
- Bougez Rock
- Briqueterie (La)
- Campus des Musiques  
Actuelles (Le)
- Cave aux Poètes (La)
- Caves à musique de Laon (Les)
- Caves à musique de Tergnier (Les)
- Celebration Days Records
- Centre culturel Gérard Philipe
- Compagnie du Tire Laine (La)
- Compagnie Trous d'Mémoires
- Couveuse (La)
- Di Dou Da
- Droit de cité
- Dynamo
- EF2M
- En Nord Massif
- Escapade (L')
- ESMD
- Festival Derrière les Ballots
- Festival Pic'arts
- Festiv'art
- Flonflons
- Flow (Le)
- Fragments des Arts
- FUZZ&E (La)
- Grand Mix (Le)
- Grange à Musique (La)
- Homard et Saucisse productions
- In the sun prod
- Jazz a Ved'a
- Jazz en Nord
- Jizamo
- Latitudes contemporaines
- Lune des Pirates (La)
- Malterie (La)
- Manekine (La)
- Manufacture (La)
- Métaphone (Le)
- Musique en herbe
- Muzzix
- Nangma Productions
- Nautilys (Le)
- Norad Promotion
- Nuits secrètes (Les)  
et Festival Bonne Aventure
- Ouvre-Boîte (L')
- Palace (Le)
- Play it loudly
- Poche (Le)
- Productions du Jardin
- Prolifik Records
- Radio Campus Amiens
- Radio Graf'hit
- Radio PFM
- Radio Plus
- RCV
- Relief
- Road Studio
- Rock'Aisne
- Rock'n Oise
- Salle St Gobain
- Sostenuto
- Sphere Manage
- Terrier Production (Le)
- Tourcoing Jazz
- Traces & Cie
- Unkind Music
- Urban Boat
- Vailloline
- Well Done Productions
- Wizik
- WTPL Music



# Remerciements et crédits

×

Nous tenons à remercier les membres du groupe de travail observation de Haute Fidélité : Nadine Bécret (Les Caves à Musique de Tergnier), Nicolas « Bryan » Calmels (Radio Graf'Hit), Boris Colin (Le Grand Mix), Thomas Hennebicque (La Grange à Musique) et Elise Vanderhaegen (A.R.A.).

Un grand merci à l'ensemble des adhérent·es qui se sont mobilisé·es dans le cadre de cette étude et ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Merci à Hyacinthe Chataigné, chargé de l'observation et des études à la FEDELIMA, pour son accompagnement.

Merci à l'ensemble des partenaires du pôle.

×

## *Étude réalisée*

par Haute Fidélité - Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France entre septembre 2020 et juillet 2021

## *Publication*

en novembre 2021

## *Collecte, analyse et rédaction*

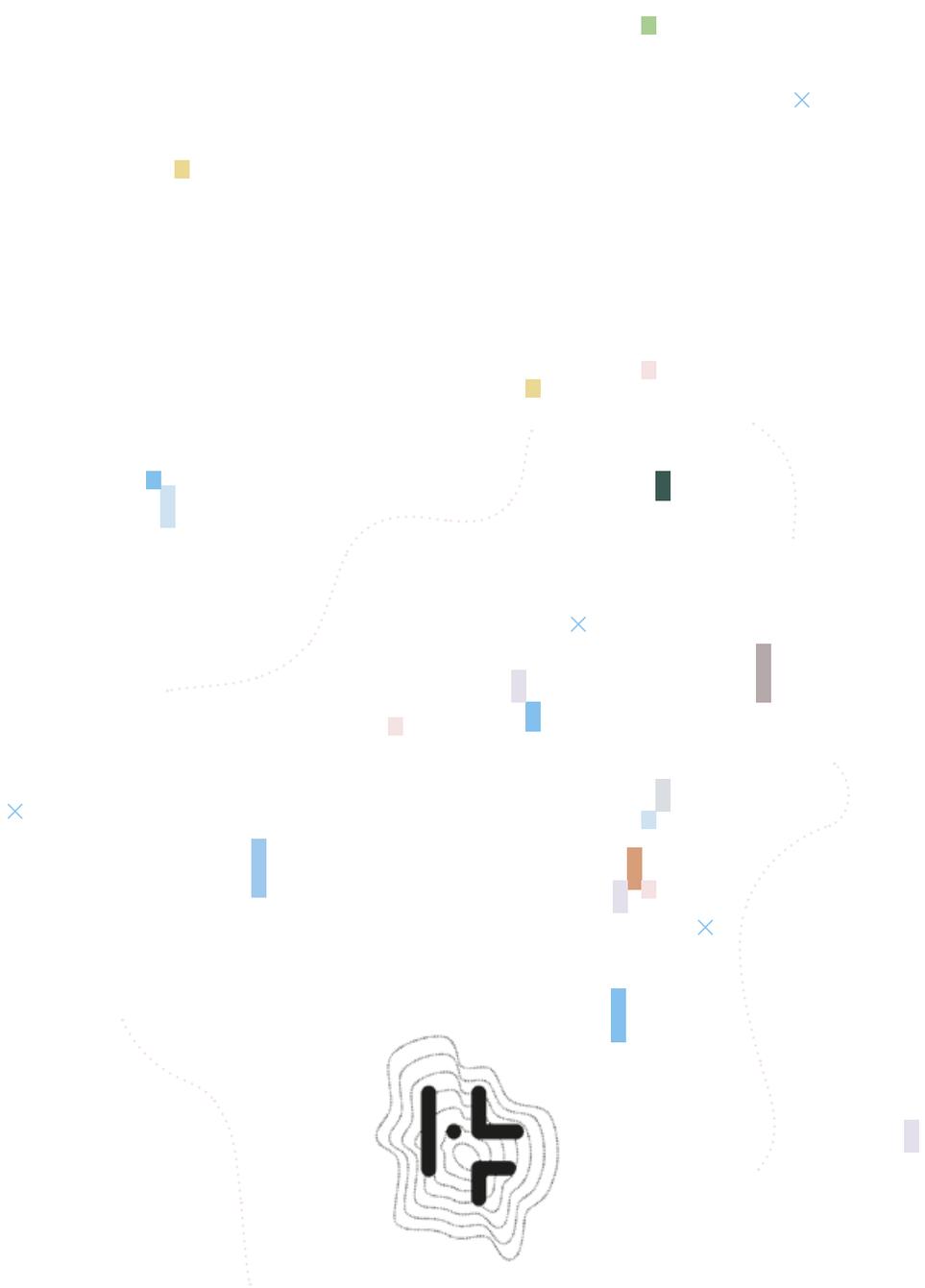
par Antoine Cordier, chargé de l'observation et des études sous la direction de Johann Schulz, directeur

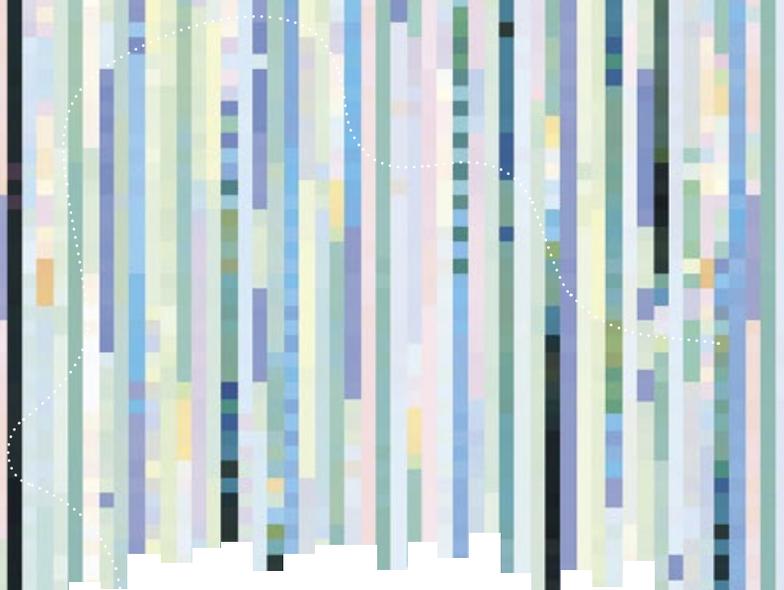
## *Conception graphique*

Léonie Young - [www.cosmonaute.eu](http://www.cosmonaute.eu)

## *Impression*

L'Artésienne - [www.artesienne.com](http://www.artesienne.com)





*Siège social*

8 avenue de Bourgogne  
60 000 Beauvais

*Site Lille*

5 rue Jean-Raymond Degrève  
59 260 Hellemmes Lille

*Site Amiens*

12 rue Dijon  
80 000 Amiens

# HAUTE FIDÉLITÉ

Pôle régional  
des musiques actuelles  
Hauts-de-France



*Contact*

[contact@haute-fidelite.org](mailto:contact@haute-fidelite.org)  
03 20 73 22 56

*Sites web*

[www.haute-fidelite.org](http://www.haute-fidelite.org)  
[www.music-hdf.org](http://www.music-hdf.org)

